

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 95 - FÉVRIER 1987

M

Sécurité:

Le gouvernement doit assumer ses responsabilités:

**300 policiers d'état supplémentaires,
6 commissariats d'état dans les quartiers**
sont nécessaires à Montpellier.

**A Montpellier,
pour 300 nouveaux policiers d'état
et 6 commissariats de police
d'état dans les quartiers.**

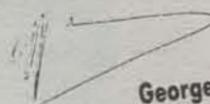
**Signons
la pétition**

Pétition adressée par les habitantes et habitants de Montpellier à Messieurs Jacques Chirac, Premier Ministre, Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur et Robert Pandraud, Ministre Délégué à la Sécurité.

Pour que les Montpelliérains bénéficient d'une sécurité accrue, constatant que les effectifs de Gardiens de la Paix et le nombre de Commissariats sont très inférieurs à la moyenne des grandes villes françaises, je m'associe au Député-Maire Georges Frêche, pour demander à Messieurs Chirac, Pasqua et Pandraud, responsables de la Sécurité dans les agglomérations :

- l'envoi de 300 policiers supplémentaires à Montpellier,
- la création de 6 Commissariats dans les quartiers (ouverts jour et nuit).

- Facultés, Aiguelongue
- Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle
- Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion
- Celleneuve, le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément
- Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna
- Paillade.


Georges Frêche,
Député-Maire de Montpellier.


Ville de Montpellier

Adresse

Signature

SOMMAIRE

Page 2	La Mairie fait face à la neige
Page 3	Editorial du Maire
Page 5	Enfance * Les classes de neige
Pages 6-7	Sport * Bilan et projets Championnat du monde de boxe au Zénith
Page 8	Brèves
Page 9	Travaux dans les quartiers
Pages 11 à 14	Dossier : le mois de la sécurité
Page 15	Rencontre avec Christine Lazerges, Conseillère municipale, « Prévenir la délinquance, c'est travailler pour la sécurité »
Pages 16-17	Social : * L'OPAC joue la carte de la sécurité
Page 19	Social : * La téléalarme
Pages 20 à 22	A l'affiche
Page 23	Loisirs : Montpellier/Cheng Du : chronique d'un hiver en Chine.

LE SERVICE PUBLIC A FAIT FACE A LA NEIGE

500 personnes des entreprises adjudicatrices de la ville ou non sont venues prêter main forte au déneigement. Les ordures ménagères sont évacuées.



300 fonctionnaires municipaux, agents des Services Techniques, des Espaces Verts, des Sports et même des Services Administratifs, la pelle à la main, ont déneigé rues et trottoirs : la température basse et la neige sèche rendaient le salage inefficace.



30 cm de neige sur le sol, mais aussi sur les toits. Pour éviter les accidents, les Services Techniques ont enlevé avec les bennes la neige et les stalactites sur les toits et les corniches.



Malgré la neige, la vie quotidienne prend le dessus. La SMTU a rapidement équipé les bus pour assurer les communications sur les grandes lignes. Des priorités ont été définies. Les hôpitaux, les personnes âgées, les scolaires. Les repas chauds ont été portés au domicile des personnes âgées, les restaurants scolaires et les écoles sont restés ouverts.

UN GRAND MERCI



MONTPELLIER et le Languedoc-Roussillon ont connu des conditions climatiques exceptionnellement difficiles entre le 13 et le 23 janvier.

Il est tombé 30 cm de neige sur les rues de Montpellier, 20 cm à Nîmes, 10 cm à Béziers et Perpignan. (Chiffres communiqués par les stations météorologiques).

Dès le mardi 13 à 5 h du matin, un dispositif a été mis en place pour faire face à cette situation. Ce dispositif a été assuré par les Services Municipaux.

Une cellule de crise animée par le Secrétaire Général de la Mairie, Claude Cougnenc, se réunissait deux fois par jour.

Cette cellule était composée avec moi-même, de MM. Granier, Adjoint au Maire Délégué aux Services Techniques ; Velay, Adjoint au Maire Délégué aux Déplacements, aux Transports et au Nettoyement ; et Vézinhel, Premier Adjoint, ainsi que la Direction Générale des Services Techniques, du Génie Urbain, de la Société Poitevine de Nettoyement, des Sapeurs-Pompiers, de la SMTU, de la Police Nationale.

Je voudrais remercier aussi les entreprises adjudicatrices de la ville qui se sont jointes au personnel municipal : Mazza, Etm Rogier, Cregut, Lefèvre, MMBTP, Colas, Cirmebat, Triaki, Bec, Somel, Sade, Screg, Iso, JeanJean, Batima, Somif, Salas, Ecb, Joulié, Bas Rhône, SA. Rivière, SARL Pivot, Clanet, Cie Azur Languedoc, Lamour, et la Société Poitevine de Nettoyement, soit au total 500 personnes. Merci aussi à l'Armée avec qui nous avons pu passer une convention et qui a mis à notre disposition 200 militaires en deux jours, les 21 et 22 janvier, pour parachever le déneigement.

Les jours de neige coûteront 1 milliard de centimes.

Le Service Public, c'est aussi assurer la vie quotidienne...

Les crèches, les écoles ont été constamment ouvertes et l'accueil des enfants a pu se faire normalement ainsi que le service des restaurants scolaires.

Cette cellule de crise, après examen de la situa-

tion optimisait en permanence les interventions en fonction des objectifs.

Je voudrais rendre un grand hommage à l'ensemble du Service Public, aux fonctionnaires municipaux, qui ont su faire face magnifiquement à la situation. 300 agents des Services Techniques mais aussi des Espaces Verts, Sports et même des Services Administratifs ont contribué au déneige-



300 personnes bloquées sur les autoroutes ou dans les gares ont été rapatriées à la Salle des Rencontres de la Mairie où les attendaient un repas chaud et un lit.

ment de la ville. 80 % des 1 million trois cent mille m² de neige qui encombraient la chaussée a été dégage. 550 km sur 700 ont été rendus à la circulation. 40 carrefours dont les feux étaient en panne ont été réparés en trois jours, l'éclairage public a été maintenu en état. Les hôpitaux rapidement dégagés.

Le Service Public, c'est aussi la solidarité avec le 3^e Age. Le Centre d'Action Sociale, dirigé par M. Belorgeot, a pu assurer le portage des repas à domicile tous les jours et la soupe du soir. Au plus fort de la tempête, la Mairie n'a jamais été fermée : 300 personnes bloquées sur les autoroutes ou dans les gares ont été rapatriées à la Salle des Rencontres de la Mairie où les attendaient un repas chaud et un lit, grâce à la Croix Rouge et aux volontaires de la Mairie.

Pour répondre aux questions des Montpelliérains et des Montpelliéraines, un standard SVP Mairie installé à la Direction du Génie Urbain et comprenant quatre lignes directes avec vingt personnes de service 24h 24, a enregistré 3 000 appels en six jours.

Face à cette situation grave, tous ensemble, nous avons essayé de répondre au mieux aux demandes et aux besoins de nos concitoyens. Le Service Public de la Ville, par son sérieux et son efficacité, ont prouvé que la Solidarité à Montpellier n'est pas un vain mot.

Merci aussi à tous les Montpelliérains si solidaires et si disponibles.

Georges Frèche,
Député-Maire
de la Ville
de Montpellier.

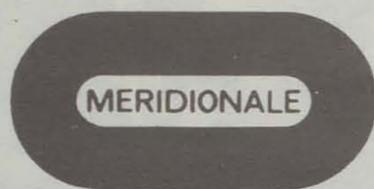
UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments

et

Travaux publics

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40



NEGOCIANT

POSEUR

SUD CLOTURES

CLOTURE ET METALLERIE
GLISSIERE DE SECURITE

Siège :

515, rue de l'Industrie BEZIERS ☎ (67) 98.50.66
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.93.01 PERPIGNAN ☎ (68) 66.68.62
SARL au capital de 140.000 F



BCEOM-FRANCE

259, avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE-MOTTE
☎ 67.56.90.40

Un bureau
d'études international
au service
du développement
régional

URBANISME - HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL - ECONOMIE
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT
INFRASTRUCTURE - TRANSPORTS
AMENAGEMENTS LITTORAUX

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

Collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - Aménagement de la basse vallée de l'Hérault - Mise au grand gabarit du Canal du Rhône à Sète - Mise en valeur du milieu lagunaire - Aménagement du Lez et du Verdanson.

071061

CGEE ALSTHOM



Agence de Montpellier
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER



papiers peints - peintures
revêtements - moquettes

Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65



La SERM possède des locaux
à usage industriel et artisanal
en location : 125 m² - 250 m² - 375 m²

Renseignements SERM : ☎ 67.65.79.90



MONTPELLIER ASSAINISSEMENT

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration,
postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 67.92.95.89

BUREAU-ENTREPOT



MIRAS FRERES

Z.A LA GARRIGUE

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Bâtiment, Maçonnerie Générale, Villa Personnalisée

Genie-Civil, Béton-Armé, V.R.D.

Réhabilitation, Rénovation, Isolation par l'extérieur

Découpe béton, Transport de matériaux, Location



Société d'Équipement
de la Région Montpellieraine

- BAILLARQUES
(sortie autoroute Vendargues)
- ZOLAC

Enfance

CLASSES DE NEIGE LE GRAND SCHUSS DES PETITS

Chaque année, la Ville de Montpellier, avec la Commission des Affaires Scolaires, présidée par Jean Oberti, Maire Adjoint, organise des classes de découverte au profit des enfants des écoles maternelles et primaires. Ainsi, en 1986, 1 251 enfants ont pu partir pour 8 ou 15 jours avec leur classe à la campagne, à la mer ou à la montagne.

Apprentissage de la vie en communauté, découverte d'une activité sportive, étude d'un milieu naturel géographique différent, tels sont les principaux objectifs des classes transplantées. Trente-et-un enfants du CE2/CM1 et CM2 de l'école Victor Duruy sont partis en classe de neige en janvier dernier à Porte-Puymorens. Dès leur retour, nous avons voulu recueillir leurs impressions sur ce séjour.



L'école des Menestrels à Porte-Puymorens.

DIX eures. La récréation. Au centre de la cour de l'école Victor Duruy trône un bonhomme de neige à qui il manque encore la tête. Les boules de neige volent dans tous les sens. Les 31 écoliers qui reviennent de Porte-Puymorens ne sont apparemment pas saturés de neige. Cette impression se confirme dès la première question. « Alors, c'était bien cette classe de neige ? » « Non, il y a une chose qui n'était pas bien », répond d'emblée Bernard, « c'était trop court... ». Et pourtant le séjour qui devait durer deux semaines a été prolongé de trois jours en raison des conditions météorologiques qui ont perturbé le retour. Tous n'auraient peut-être pas souhaité que cela dure plus longtemps : quinze jours sans papa-maman, c'est un peu long. Mais maintenant qu'ils ont revu leurs parents et qu'ils ont pu faire des réserves d'affection, c'est sûr, ils repartiraient tous !

J'ai préparé des questions. Je veux savoir ce qui les a marqué au cours de leur séjour, ce qu'ils y ont appris, comment ils ont vécu cette aventure... J'essaie d'organiser le débat : « vous me donnez votre prénom et vous levez le doigt pour répondre ». Peine perdue. Cela fuse de partout.

Le plus important, la plus grande découverte, c'est incontestablement le ski. Sur 31 élèves, 4 seulement avaient déjà eu l'occasion de chauffer des skis. Maintenant, ils sont tous capables de prendre les tire-fesses et autres télésièges, et il faut les freiner dans les descentes. Spontanément, fiers comme Artaban, ils sortent de leur pupitre leur brevet de ski, différent selon le niveau technique atteint.

Un programme musclé que celui de ce séjour. Le matin : ski alpin. « C'était chouette sauf quand on prenait des gamelles ». L'après-midi, ski de fond, apparemment plus diversément apprécié. « Il faut pousser sur les bâtons, ça fatigue les muscles ». La classe de neige permet la découverte d'un sport, de l'effort physique mais également la découverte d'un milieu géographique.

beaucoup de vaches et des chevaux très gros qui tiraient des charrettes », « non des traîneaux », rectifie Fabien, « et des chiens de traîneaux, des Saint-Bernard », précise Laetitia.

La vie en classe de neige représente pour beaucoup une première expérience de la vie en communauté. Les rapports changent entre les écoliers et leurs maîtres, en l'occurrence M^{me} Niquet et M. Grenier.



Georges Frèche, accompagné de A. Vézinhel, Premier Adjoint, J. Oberti, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, C. Bénézis, Maire Adjoint aux Sports, et L. Ferrandi, Conseillère Municipale, Présidente de la F.O.L., s'est rendu à Porte-Puymorens, les 10 et 11 janvier dernier, pour visiter les installations, rencontrer les organisateurs et les enfants.

Pour décrire le paysage, Christophe se fait poète. Il regrette la vue de sa fenêtre le matin, le soleil qui se lève sur la rivière glacée, le bruit du torrent. Tous évoquent les promenades et excursions. « On est allé voir deux villages en Espagne ». La grande majorité n'avait jamais franchi de frontière. « On a fait un jeu de piste, c'était chouette », « on a aussi fait une excursion pour aller voir une tour... ».

Les animaux aussi les ont étonnés : « il y avait beaucoup,

« Pendant le séjour, les enfants nous tutoyaient et nous appelaient par nos prénoms », avoue M^{me} Niquet, directrice de l'école, « et maintenant l'habitude est prise ! ».



1987 : 13 ÉCOLES CONCERNÉES

Cette année, 392 enfants de 13 écoles partiront, soit 16 classes de cours moyens.

• Avec l'UFOLEP :
- à Porte-Puymorens : les écoles Cité Mion, Vert Bois, Oxford, Heidelberg I, et La Martine... 170 enfants
- à La Vignole : les écoles Victor Duruy, Menestrels, Salamanque, Jules Simon et Aiguelongue 162 enfants

• Avec la FOLH (Centre de Valloire-Alpes) : Le Lantissargues II 23 enfants

• Avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales : (Maison Familiale de la Cabanasse) : les écoles Pas du Loup I et II 37 enfants

Et les moniteurs ? « Ils étaient très gentils. Ils s'occupaient vraiment de nous et avec l'infirmière, ils nous « pomponnaient ».

Eric, un moniteur, accessoirement ceinture noire, leur a même enseigné pour leur plus grand plaisir, les rudiments du kung-fu.

Vivre avec les copains pendant 15 jours, c'était vraiment la fête avec juste quelques regrets pour Christophe. « Ce qui est bête, c'est qu'il y avait des filles », « Et nous des garçons », rétorque aussitôt sa voisine.

Les veillées, animées par les moniteurs leur ont laissé un souvenir inoubliable : loto, jeux, spectacles, film vidéo, dessins animés, bal masqué, et même deux « boums » où les garçons réconciliés pour un soir avec les filles, les ont fait danser.

Comme dans toute communauté, les événements personnels sont célèbres. « Moi, on a fêté mon anniversaire », annonce Jeanne Marie. « Il n'y avait pas de gâteau, mais des brioches et des bougies, c'était super ».

Les journées bien organisées étaient bien remplies. « On ne

voyait pas le temps passer ». Mais certains ont mis quelques jours à prendre le rythme. Trop nombreux sont ceux dans la classe qui en temps ordinaire ne se couchent que vers minuit quand les programmes de télévision s'arrêtent. Alors, se mettre au lit à 21 heures représentait une contrainte... vite appréciée après une journée d'effort physique. D'autant que le réveil sonnait à 7 h 30, un peu trop tôt de l'avis de la majorité. Mais le dimanche, la grasse matinée était conseillée.

Le dimanche, c'était aussi le jour des croissants. Gabriel les évoque avec gourmandise. La nourriture n'a d'ailleurs fait que des enthousiastes. « Très bon, très copieux, très équilibré avec de la viande à tous les repas », affirme un petit brun, approuvé par l'ensemble de ses camarades. « C'est un des aspects les plus positifs du séjour » m'explique par la suite M^{me} Niquet. Beaucoup d'enfants de l'école viennent d'un milieu défavorisé. Ils ne trouvent pas chez eux une nourriture suffisamment riche et variée. Le séjour en classe de neige représente un coup de fouet pour leur santé. Non seulement, c'est un véritable bol d'air pour les petits citadins, mais c'est 15 jours d'un régime alimentaire adapté à leur croissance. En un mot, il se refont une santé. Leur mine épanouie, joues vermeilles, et teint bronzé en attestent.

BUDGET 87 : PLUS DE 500 000 F POUR LES CLASSES DE NEIGE

Au budget 87 une enveloppe de 525 280 F est prévue pour les classes de neige.

La Ville a négocié avec les différents organismes et obtenu qu'ils ne majoraient pas leurs tarifs pour 1987.

La subvention municipale est de 1 340 F par enfant pour des séjours de deux semaines, à laquelle s'ajoutera un complément du Conseil Général.

Ainsi, la part restant à la charge des familles se situera autour de 500 F.

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

Z.A. de Laverune - Lot : 7
Route de St-Georges-d'Orques
34430 LAVERUNE

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Genie Climatique

EN 87... LE SPORT A DU PUNCH!

L'année 86, Année du Sport et de la Jeunesse, s'achève en apothéose. Le 6 février, la Nuit des Guilhem récompensera les meilleurs sportifs montpelliérains 86. Le 20 janvier, la rencontre France/Japon de karaté a été un succès total et a vu la victoire de l'équipe de France. Le 31 janvier, au Zénith, ce fut le Championnat du Monde de boxe Montéro/Roman.

En 87, le sport a du punch !



MM. Braillon, organisateur, Montero, Challenger, avec Georges Frèche et Christian Bénézis.



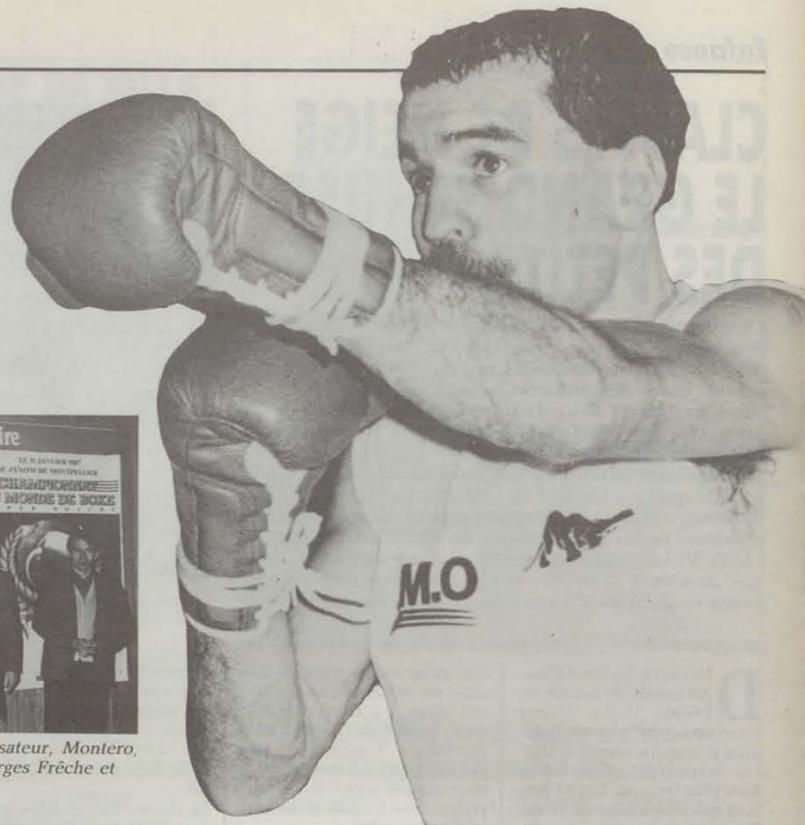
Georges Frèche a remis la Médaille de la Ville à MM. Yanagida, Chef de la Délégation Japonaise de Karaté et Jacques Delcourt, Président de la Fédération de Karaté.



Montero à l'entraînement.



Bénézis, Adjoint au Sport, et le Karatéka Pinda.

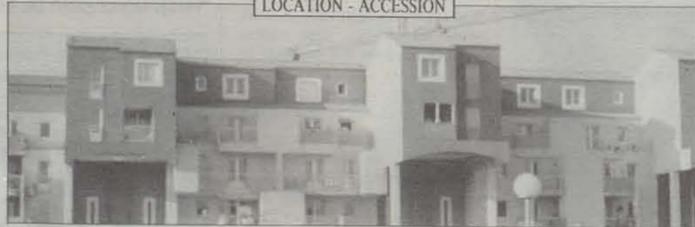


Martial le karaté !



INVESTISSEZ MALIN...
DEVENEZ PROPRIETAIRE
SANS APPORT PERSONNEL INITIAL

LOCATION - ACCESSION



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup)
☎ 67-47-53-96

Entreprise Travaux MICHEL

ETMichel

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
34000 Montpellier - ☎ 67.27.43.00

Travaux Publics
Assainissements
V.R.D.
Maçonnerie
Canalisations et Pose
EDF - GDF

Correspondance : 25, route de Montpellier
34430 St-Jean-de-Vedas
☎ 67.27.42.77

VACANCES FEVRIER 87, PLACE AUX SPORTS !

VOL A VOILE

Stage d'initiation au Pic Saint-Loup du 16 au 27 février 1987. 7 vols avec pilotes de haut niveau - nombre maxi : 12. Age : 15 à 20 ans - Participation : 650 F, tout compris.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Stage gratuit du 16 au 20 février 87, de 14 h à 16 h - Age : 8 à 12 ans (garçons et filles). Gymnase des Cévennes, av. du Professeur Louis Ravas. Renseignements tél. 67.54.63.99 les mardis et jeudis de 18 h à 20 h, bus n° 3. Encadrement : AS Les Cévennes.

SQUASH

Initiation et perfectionnement pour les moins de 20 ans. Les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 février 1987. De 9 h 20 à 12 h et de 14 h à 16 h. Participation 5 F/partie. Réservation : Squash la Zolad, rue des Apothicaires. Tél. 67.54.46.20.

WATER-POLO

Initiation gratuite pour les plus de 10 ans. Du 16 au 20 février et du 23 au 27 février 87. De 10 h à 11 h. Piscine avenue de Maurin : 67.27.74.79.

ÉQUITATION

Stages chevaux pour les 12 à 18 ans, poneys pour les 6 à 12 ans. Participation : 120 F/stage. Inscriptions : Centre Equestre Moulin de Sémalen (derrière le lycée technique). Tél. 67.65.60.98. Sports Info : 67.79.30.00. Autres activités : tennis, tir sur cible, bowling...

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LE SERVICE DES SPORTS MAIRIE DE MONTPELLIER SPORT INFO : 67.79.30.00

SPORT DE GLISSE

Patinoire de Montpellier, avenue de Vert-Bois 67.63.32.28. Du 14 février au 1^{er} mars 87. De 15 h à 18 h et de 21 h à 23 h 30 (sauf les dimanches et lundis soir). Participation 10 F/séance. Conditions valables jusqu'à 20 ans sur présentation d'une carte à retirer au service des sports : 16, rue Ferdinand Fabre - MPT

DANS LES QUARTIERS

Activités physiques et sportives gratuites pour tous sur les Places aux Sports. Du 14 au 28 février 87.

DANS LES PISCINES

Gratuité dans les quatre bassins de la ville. Ouverture au public de 11 h à 18 h (sauf horaires spéciaux). Animations diverses (natation, jeux aquatiques).
- Centre Nautique La Paillade : 67.75.34.93, bus n° 1.
- Piscine Avenue de Maurin : 67.27.74.79, bus n° 5.
- Piscine de la Pompignane : 67.79.03.11, bus n° 11.
- Piscine de la Rauze : 67.65.38.71, bus n° 3 et 6.

SPÉLÉO

Week-end d'initiation les 28 février et 1^{er} mars 87. Découverte de cavités dans la région. Age : plus de 14 ans. Rendez-vous samedi à 9 h, 7, rue de Substantiation, MPT. Participation : 20 F. Renseignements et inscriptions : 67.65.04.21.

ATHLÉTISME

Stage d'initiation et perfectionnement. Du samedi 14 au samedi 28 février 87. De 14 h 30 à 16 h 30. Age : à partir de 10 ans. Disciplines : sprint, haies, lancers, saut (perche). Stade d'athlétisme, rond-point de l'école normale. Participation : 20 F/stage. Encadrement technique : AMA.

HOCKEY-SUR-GLACE

Stage patinage, initiation hockey. Les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 février 87. Patinoire de Montpellier, avenue de Vert-Bois. De 18 h (hall patinoire) à 20 h 30 (sur la glace). Participation : 120 F (matériel fourni). Tenue : sur-vêtement et gants. Inscriptions : 67.59.20.37 et 67.70.71.18.

TENNIS

Complexe Sportif de Grammont, bus n° 15.
2 mini-stages : 1 h/jour entre 10 h et 12 h avec moniteur diplômé d'Etat.
- du 16 au 20 février 87
- du 23 au 27 février 87.
Participation 80 F/stage pour les adultes, 50 F/stage pour les moins de 14 ans. Renseignements, inscriptions à l'accueil du Tennis, Club de Grammont, complexe sportif de Grammont, route de Mauguio, 67.64.29.55.

VOLLEY-BALL

Initiation au volley-ball, les 16, 17, 18, 19 février 87. De 9 h 30 à 11 h 30 pour les 10 à 16 ans. Gymnase Croix d'Argent, rue de l'Arnel, bus n° 2. Encadrement Association Croix d'Argent.

TIR A LA CIBLE

Séance d'initiation au tir, carabine et pistolet, 10 m air comprimé. Les 16, 17, 19, 23, 24 et 26 février 87 de 14 h à 16 h. Age : pour les 9 à 16 ans. Participation 10 F/séance. Stand de tir de Montmaur, route de Mende, bus n° 5. Encadrement : Les Arquebusiers du Midi.

BASKET-BALL

Stage gratuit du 23 au 27 février 87 de 9 h à 12 h. Initiation, perfectionnement pour les 7 à 14 ans. Gymnase Escholliers de la Mosson, rue du Biterrois. La Paillade, bus n° 1. Encadrement : MPSC basket-ball.

HAND-BALL

Initiation et perfectionnement hand-ball. Les 23, 24, 25 février 87 de 15 h à 17 h. Age : pour les 8 à 13 ans. Gymnase Henri Ferrari, La Rauze, avenue du Docteur Fourcade. Tél. 67.65.39.69, bus n° 3 et 6. Encadrement technique : Cosmos hand-ball.

NUIT DES GUILHEM LE 6 FEVRIER A 21 H 30, AU ZENITH

Les récentes intempéries ont contraint le report de la Nuit des Guilhem au vendredi 6 février 1987 au Zénith à 21 h 30.

C'est donc cette nuit-là que les sportifs les plus émérites de l'année 86 se verront remettre leur trophée. Encore quelques heures de suspense pour les nominés suivants :

1 - Journalistes :

A. Marot, R. Cros, A. Barral, Pansanel, P. Victori, J. Monnin.

2 - Le Sport Scolaire :

Vertbois, Aiguelongue, Voitaire, Cité Astruc, La Martelle, Heidelberg, Oxford.

3 - Organisateurs :

Urtis, C. Béal, Navarre, Caladou, J.L. Gril, L. Berthon.

4 - Personnalités :

F. Spinosi, R. Chocat, Réant, H. Hannex, A. Caulet, R. Pingeon.

5 - Meilleurs Jeune Individuel

M. Lunésu, C. Rouvière, L. Blanc, M. Agulhon, M. Ewanje-Epée, A. Benamar.

6 - Meilleur Club Corpo :

ASPTT Volley, ASH Foot, IBM Bowling, ASH Tennis, ASPTT Tennis.

7 - Meilleur Universitaire :

T. Richard, T. Roudil, M. Fournes, J.M. Anonon, A. Quilis.

8 - Entraîneur :

A. Paco, P. Galle, Cl. Albert, L.

10 - Club Elite :

MUC V.B., MRC MPSC BB, MPSC F, ASPTT V.B., Tennis Montpellier Jalade, ASPTT Cyclisme, R.C. Paillade Foot.

11 - Dirigeant :

Jarousse, Canetta, Nicollin, Imbach, Hugon, J.P. Galtier, Valette.

12 - Individuel :

Blain, Bonnet, P. Baills, Casado, Rivo, P. Pinnard.

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas

34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50

Siège social : 07350 CRUAS

Centre administratif et industriel :

Avenue de Gournier - B.P. 220

26205 Montélimar Cedex - ☎ 75.51.85.85



CAISSE D'ÉPARGNE
ET DE PRÉVOYANCE
DE MONTPELLIER

Siège social : Rue de la Croix Verte
La ZOLAD
34083 MONTPELLIER
TÉL. : 67.54.48.00

TOUTES FORMES DE PLACEMENTS, DE CRÉDITS
AUX PARTICULIERS - AUX ASSOCIATIONS

RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS AGENCES
URBAINES ET RURALES

La Caisse d'épargne de Montpellier c'est également
48 POINTS DE VENTE

L'ÉCUREUIL - L'AMI FINANCIER

**COMMUNIQUE
DU MOUVEMENT
DES FRANÇAIS
MUSULMANS RAPATRIÉS**

« Le passage de M. Santini n'a nullement levé les inquiétudes que vivent les Français Musulmans Rapatriés. En effet, la condition sociale de cette communauté ne s'est guère améliorée.

Au contraire, elle se dégrade de jour en jour. A commencer avec le licenciement des délégués régionaux d'origine française musulmane rapatriés. A noter également une réduction importante des crédits de la formation professionnelle (moins 30 % dans le Languedoc-Roussillon) soit par un seul stage à Montpellier. Alors que 80 % de jeunes âgés de 16 à 25 ans sont des demandeurs d'emplois.

Par ailleurs, des rumeurs circulent et font allusion à prendre des dispositions pour retirer la nationalité française aux jeunes français musulmans délinquants. Ne faut-il pas être plus inspiré et donner les moyens à ces jeunes de ne pas sombrer dans la délinquance et de se consacrer à leurs études et à la formation professionnelle.

Enfin, il serait utile que l'indemnisation soit applicable dès le premier trimestre 1987 dans la mesure où les harkis ont un âge moyen de 70 ans aujourd'hui. Le mouvement n'acceptera pas une indemnisation dont l'application se ferait à partir de 89, et étalée sur quinze ans. Le problème est grave et mérite d'être traité de manière urgente, efficace et totale ».

**LE CONTRAT
OBSÈQUES**

Comment prévoir, choisir, organiser et régler ses obsèques. Un service de plus aux Services Funéraires Municipaux.

Les Services Funéraires Municipaux viennent de mettre à la disposition des Montpelliérains depuis le 1^{er} janvier 1987 le « Contrat Obsèques Ville de Montpellier ».

Vous pouvez dès maintenant

organiser vos obsèques et régler immédiatement le montant de celles-ci, le contrat en garantissant la bonne exécution, et les tarifs sont définitifs et non révisables.

Il comprend le choix des fournitures, de la cérémonie, du mode d'inhumation : classique ou crémation, de la concession perpétuelle ou temporaire, de la dispersion des cendres ou de leur dépôt en Columbarium.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les Services Funéraires Municipaux au 67.64.38.38 Complexe Funéraire du Cimetière Saint-Etienne, route de Mauguio, Ligne SMTU n° 15.

G. ROSEAU,
Adjoint au Maire.

**IMPÔTS : PAS D'IMPRIMÉS
DE DÉCLARATION DANS
LES CENTRES DES IMPÔTS
AVANT LE 16 FÉVRIER 1987**

Les contribuables vont recevoir chez eux, à partir de la fin du mois de janvier des imprimés de déclaration de revenus, de couleur bleue cette année.

Les personnes qui, pour une raison quelconque, ne les recevraient pas, pourront se les procurer auprès des services des Impôts à compter du 16 février 1987 et en aucun cas avant cette date.

**AIDE A LA RÉNOVATION
DES COMMERCES**

Souhaitant favoriser la modernisation et le développement du commerce de détail, tout en améliorant l'esthétique du cadre de vie des Montpelliérains, la Ville de Montpellier à laquelle se joint la Chambre de Commerce et d'Industrie, a décidé de mettre en œuvre une politique d'aide et de soutien aux investissements relatifs à la rénovation de locaux commerciaux (réfection de façades, de vitrines et de devantures).

Par là-même, la ville de Montpellier peut accorder aux commerçants détaillants une prime forfaitaire de 3 000 à 5 000 F dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 300 000 F aux conditions définies par convention.

A cet effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier s'engage à assurer le relais avec les organismes financiers qui seraient disposés à mettre à la disposition des commerçants, des prêts dont les modalités sont de nature à favoriser l'objet du présent projet.

Les commerçants intéressés doivent adresser leur demande à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

**MONTPELLIER
ZONE SINISTRÉE**

A cause de la soudaineté et de la violence de la tempête de neige particulièrement le 14 et 15 janvier, M. Georges Frêche, Député-Maire, a demandé au Préfet de déclarer Montpellier zone sinistrée.

Cette mesure administrative facilitera le remboursement par les assurances.

**STAGE DES
CONFÉRENCIERS
VILLES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Voici un peu plus d'un an, M. Frêche signait pour la Ville de Montpellier la nouvelle convention « Ville d'Art et d'Histoire » avec la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, représentée par son Président, M. Max Querrien.

Du 10 au 13 décembre un stage réunissait une trentaine de conférenciers. Les diverses interventions de très haut niveau, menées par les meilleurs spécialistes français de la question, abordèrent toutes les facettes du siècle de Louis XIV (architecture, peinture, sculpture, histoire...). En outre, le riche patrimoine du XVII^e montpelliérain et piscenois fut présenté in situ par MM. Sournia, Vayssette et Nougaret, de l'Inventaire du Languedoc-Roussillon. La CNMHS était représentée par la responsable du service des Villes d'Art et d'Histoire, M^{me} Carroy-Bourlet, et, le temps d'une brève visite, par sa directrice, M^{me} Sabatier.



Galette des Rois de l'université du Tiers Temps. Maurice Reboah et Simone Thetard entourés des membres du bureau dont le Vice-Président, Henri Agel.

**LE BUREAU MUNICIPAL DU TOURISME
VOUS PROPOSE :**

- « Antigone et le Montpellier de l'an 2000 », samedi 7 février.
- « La Cathédrale St-Pierre », jeudi 12 février.
- « Montpellier médiéval, partie nord », samedi 28 février.

Pour tous renseignements :
Bureau Municipal
du Tourisme
Le Capoulié
6, rue Maguelone
34000 Montpellier
Tél. 67.58.26.04



La famille Bouillon a marqué de son archet la vie musicale montpelliéraine. Le Père Jean Bouillon et ses trois enfants, Georges, Gabriel et Jos furent en effet des virtuoses du violon.

Jean Bouillon fut professeur de violon au Conservatoire pendant quarante ans. Georges fut violon solo aux Concerts Colonne. Gabriel fit une carrière de concertiste. Jos, enfin, dirigea un orchestre et fut l'époux de Joséphine Baker qui sut enchanter le monde par ses chansons immortelles (« J'ai deux amours ») et son cœur d'or.

A l'initiative d'Henri Fabreguette, ex violon solo de l'Orchestre Jos Bouillon, la plaque commémorative rendant hommage à la famille Bouillon a retrouvé une place d'honneur à l'entrée du Conservatoire.

AMENAGEMENT DES QUARTIERS

L'état des rues et des trottoirs, les possibilités de stationnement constituent une des priorités de l'Equipe Municipale.

Les travaux qui sont réalisés dans ce cadre visent à améliorer le confort quotidien de tous les Montpelliérains. En tant qu'Adjoint au Maire, Délégué aux Services Techniques, et comme je le fais périodiquement, j'ai à cœur de vous faire part des dernières améliorations réalisées dans les quartiers.

E. GRANIER,
Adjoint au Maire.



**ROUTE DE MENDE
TROTTOIRS, PARKINGS**

Entre la Place de la Voie Domitienne et la rue de la Chêne, le long de la route de Mende, des trottoirs et des parkings longitudinaux viennent d'être réalisés pour un montant de 320 000 F.

Travail d'humanisation de la rue et de la ville, exemple réussi du partage équilibré du domaine public entre les pié-

tons et les voitures, ces travaux vont dans le sens des souhaits émis par les représentants de l'Association des Droits du Piéton et de la population estudiantine fort nombreuse dans ce quartier.

Ces aménagements contribueront à organiser le stationnement dans un secteur qui en a le plus grand besoin tout en assurant la sécurité des adeptes de la marche à pied.

L'AXE PALAVAS-MONTPELLIER

« Palavas dans le District de Montpellier est la plage traditionnelle depuis la fin du XIX^e siècle des Montpelliérains. Elle a beaucoup changé depuis mais reste chère au cœur des Clapassiens qui aiment tant soit s'y rendre pour un déjeuner ou un dîner de poisson agréable, soit pour s'y baigner. Beaucoup de touristes français et étrangers ont pris aussi, fort heureusement, ces bonnes habitudes. Aussi, malgré des travaux importants ces dernières années sur l'axe Montpellier-Palavas, l'engorgement de cette voie, qui l'été est aussi fréquentée que l'axe autoroutier Fréjorgues/Saint-Jean-de-Védas, est de plus en plus évident. Des travaux ont déjà été faits avec les ronds-points à l'entrée de Palavas et pour la direction Villeneuve-les-Maguelones. Un point noir subsistait à la sortie de Montpellier au croisement de la grande voie Montpellier-Palavas et de l'axe inter-quartier de Lattes-Maurin. Le Conseil Général a accepté, grâce à son vice-président exécutif pour les travaux publics, M. Chappotin, Maire de Frontignan, de répondre favorablement à la demande des villes de Montpellier et Lattes-Maurin. Au nom de tous les Montpelliérains et de tous les amoureux de Palavas, un grand merci au Conseil Général ».



LES PASSERINES

Le Député-Maire l'avait promis au mois de juin, lors des réunions de quartiers, à la Maison Pour Tous Albert Camus, c'est aujourd'hui réalisé : entre la rue de la Marquerose et la piscine Tournesol de l'avenue de Maurin, une nouvelle voie est née.

L'espace nécessaire cédé par les promoteurs existait. Il convenait de l'organiser, de l'articuler topographiquement et de le raccorder d'une part sur la rue de la Marquerose, d'autre part sur l'avenue de Maurin.

Ce travail effectué sous le contrôle des Services Techniques Municipaux pour un montant de 810 000 F, assure la desserte du lotissement des Passerines et du Hameau des Amandiers. Cette nouvelle réalisation témoigne, si besoin était, des efforts permanents de la Municipalité et de l'écoute qu'elle porte à la définition des priorités des habitants dans tous les quartiers.

PARKING CLÉMENTVILLE

Entre la Cité Astruc et la rue de las Sorbes, la Clinique Médico-Chirurgicale de Clémentville reçoit un grand nombre de visiteurs qui garant leur voiture de façon plus ou moins anarchique.

Une récente extension de l'établissement risquait d'entraîner à terme une paralysie totale du quartier.

Pour remédier à cet état de choses, une convention passée entre la ville qui cède le terrain nécessaire et la direction de la clinique qui finance en partie les travaux, vient de permettre la réalisation d'un parking de 50 places aux abords immédiats de la clinique.

Les travaux réalisés permettront dès le mois de février l'accueil d'un plus grand nombre de véhicules dans un secteur de la ville jusque là déficitaire en places de stationnement.



E.T.E.C

**SOCIÉTÉ D'ETUDES TECHNIQUES
ET DE COORDINATION**

Un bureau d'études régional
met son savoir-faire au service de vos projets

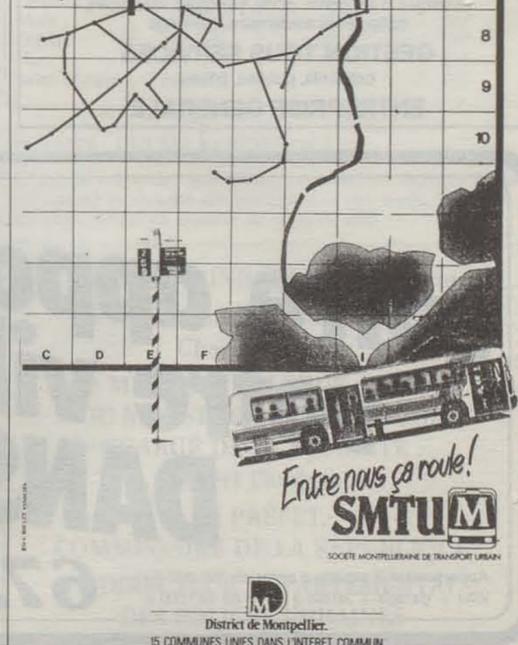
- Urbanisme
- Assainissement
- Infrastructure VRD
- Génie civil
- Bâtiment
- Economie d'énergie
- Réhabilitation
- Sécurité Incendie
- Ordonnement
- Pilotage
- Coordination
- Conseil et expertises

S.A.R.L. E.T.E.C.

Lotissement La Métairie N° 10
rue des Gours - 34100 MONTPELLIER
☎ 67.47.93.00

007202

Toujours plus
de missions,
toujours plus
de passion.



Entre nous ça roule!
SMTUM
SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRINE DE TRANSPORT URBAIN

District de Montpellier.
15 COMMUNES UNIES DANS L'INTERET COMMUN

**Bâtiment - Génie Civil - bats Industriels - Réhabilitation
Isolation par l'extérieur**



BEC CONSTRUCTION

Route Nationale 113 - Boîte Postale n° 7 - 34920 LE CRES - ☎ 67.87.04.05

A MONTPELLIER, CHOISIR UNE MAISON INDIVIDUELLE,
UN APPARTEMENT, UN TERRAIN, C'EST CHOISIR :

urbat

QUARTIER NORD
PROCHES DES HÔPITAUX
ET FACULTES

La Belle Aiguelongue
• Appartement du Studio au 3 P
• Villa du 3 P au 5 P
Le Père Soulas
• Du Studio au 2 P

QUARTIER SUD

La Butte Richemont
• Appartement du Studio au 4 P

L'enclos Richemont
• Villa Duplex du 3 P au 6 P

QUARTIER OUEST
ENTRE LA CROIX D'ARGENT
ET SUPER M

Montpellier Village
• Appartement du Studio au 4 P
• Villa du 3 P au 6 P
• Locaux commerciaux

NOUVEAUX PROGRAMMES
AU CENTRE VILLE

• **Antigone**
Rés. Moulin de l'Évêque
• **Rue Haguenot**
Rés. Le Beaulieu
• **Rue Buffon**
Rés. Buffon
• **Rue du Jeu de Mail des abbés**
Rés. Jardin Nazareth



47, quai du Verdanson
34000 Montpellier
Tél. 67 72 03 10

urbat

SOGEA
LANGUEDOC ROUSSILLON

S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
Téléphone : 67.92.12.86 - Téléc : 480.622

BATIMENTS

publics et privés ; logements, hôpitaux,
écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS

eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT

traitement et récupération des résidus urbains,
traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL

ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs,
collecteurs souterrains, parkings

GESTION TOUS SERVICES

collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

escassut
GALERIE DU VETEMENT

SPORTSWEAR
JEANS

PRET A PORTER
Hommes et Juniors

CHEMISERIE
CHAUSSURES
BAGAGES

25, rue des Etuves
MONTPELLIER
☎ 67.66.00.00 +

**Ent. Bedos
et Fils**

Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire

27, rue de Verdun
☎ 67.58.43.67
MONTPELLIER

Etanchéité
Isolation
Dallage asphalte
Etanchéité façades

**MIDI
ASPHALTE**

Z.I. des Prés d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER

Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
☎ 67.27.84.00



**JEAN
LEFEBVRE**

DIRECTION MEDITERRANEE
TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS

Centre de MONTPELLIER

Bureaux - Atelier Depot
Route de Lodeve - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC
Telex 480-177 TARFIL-MONTP

votre appartement
votre villa
DANS MONTPELLIER

Appartement 2 pièces, à partir de 290.000 F
Villa + garage + jardin à partir de 420.000 F

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE
BOUYGUES

FEVRIER MOIS DE LA SECURITE

La petite délinquance augmente sans cesse. Les cambriolages, vols de véhicules et d'autoradios, vols à l'arraché se succèdent.

Pour lutter, la Police Nationale compte à Montpellier seulement 350 hommes et 2 commissariats dont un seul reste en service la nuit.

C'est un retard considérable qui touche notre ville, un retard dont l'Etat est responsable. L'amélioration de notre sécurité passe par la nomination de 300 policiers d'Etat supplémentaires et la mise en place de 6 commissariats de quartier ouverts nuit et jour.

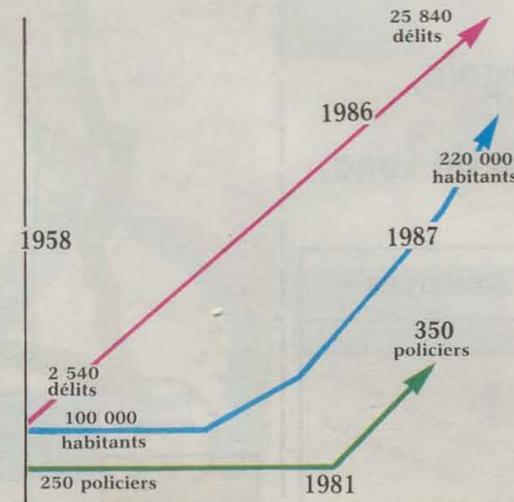
La pétition qui circule aujourd'hui en ville doit rassembler tous les Montpelliérains. Pour affirmer plus fort notre volonté de vivre en paix, pour qu'enfin Montpellier dispose de forces de police à sa mesure, signons tous la pétition.

Georges Frèche,
Député-Maire de Montpellier.

Pendant le mois de février, vous pourrez rencontrer le Député-Maire Georges Frèche, et l'équipe municipale, dans les quartiers, discuter et signer la pétition.

- Lundi 2 février : Foire aux Anes, 9-12 h
- Mardi 3 février : Tastavin, 9-12 h
- Mercredi 4 février : Plan Cabanne, 9-12 h
- Jeudi 5 février : Pas de Loup, 9-12 h
- Vendredi 6 février : Pompignane (Suma), 9-12 h
- Samedi 7 février : Place de la Comédie, 14-18 h
- Dimanche 8 février : Pucés, 9-12 h
- Mardi 10 février : Abattoirs, 9-12 h
- Mercredi 11 février : Petit Bard, 9-12 h
- Jeudi 12 février : Géant Casino, Rte de Carnon, 9-12 h
- Vendredi 13 février : Quercy, Rte de Mende 9-12 h
- Samedi 14 février : La Paillade (marché), 9-12 h
Comédie, 14-18 h.

La sécurité à Montpellier M. PANDRAUD connaît ces courbes



**et pourtant
il ne fait rien !**

**SECURITE : A MONTPELLIER :
IL MANQUE DES POLICIERS D'ETAT**
L'accroissement de population de la ville n'a pas été suivi d'une augmentation normale des effectifs de la Police d'Etat.

Année	Nombre d'habitants	Nombre de policiers en tenue
1958	100 000	250
1981	200 000	250
1986	217 000	320
1987	220 000	350

Remarques :

- 1 - Pourcentage d'augmentation du nombre d'habitants : de 1958 à 1987 : 120 %
- 2 - Pourcentage d'augmentation du nombre de policiers d'Etat : de 1958 à 1981 : 0 - de 1981 à 1986 : 40 %

Comparativement à d'autres villes de France d'importance sensiblement égale, c'est à Montpellier qu'il y a le moins de policiers d'Etat.

Communes	Population	Nombre de policiers en tenue	Nombre d'habitants pour un policier
Montpellier	220 000	350	629
Toulouse	354 289	898	394
Bordeaux	211 197	1 324	159
Clermont-Ferrand	151 092	368	410
Metz	118 502	306	387
Dijon	145 569	364	400
Nancy	99 307	464	214
Saint-Etienne	206 688	474	436

SECURITE : QUI EST RESPONSABLE ?

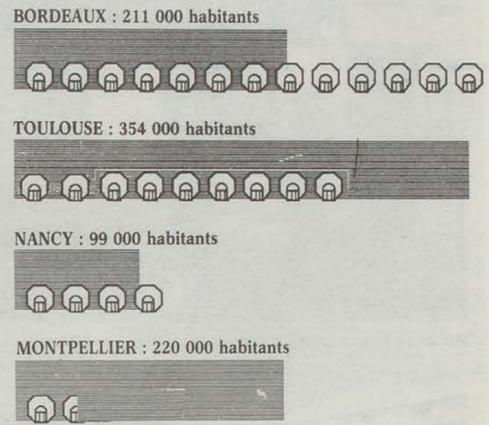
La Sécurité relève de l'Etat et du Gouvernement, la Police d'Etat doit assurer la sécurité des personnes et des biens. Les responsables en matière de sécurité sont :

Le **PREMIER MINISTRE** : Jacques Chirac
Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** : Charles Pasqua
Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTERIEUR CHARGÉ DE LA SECURITE** : Robert Pandraud
Le **PRÉFET**, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Le **DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES POLICES URBAINES**

SÉCURITÉ : A MONTPELLIER L'ÉTAT DOIT CRÉER SIX COMMISSARIATS DANS LES QUARTIERS ET ENVOYER 300 POLICIERS SUPPLÉMENTAIRES.

LA SECURITE RELEVE DE L'ETAT ET DU GOUVERNEMENT LA POLICE D'ETAT DOIT ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

COMMISSARIATS DE POLICE D'ÉTAT DANS QUELQUES GRANDES VILLES

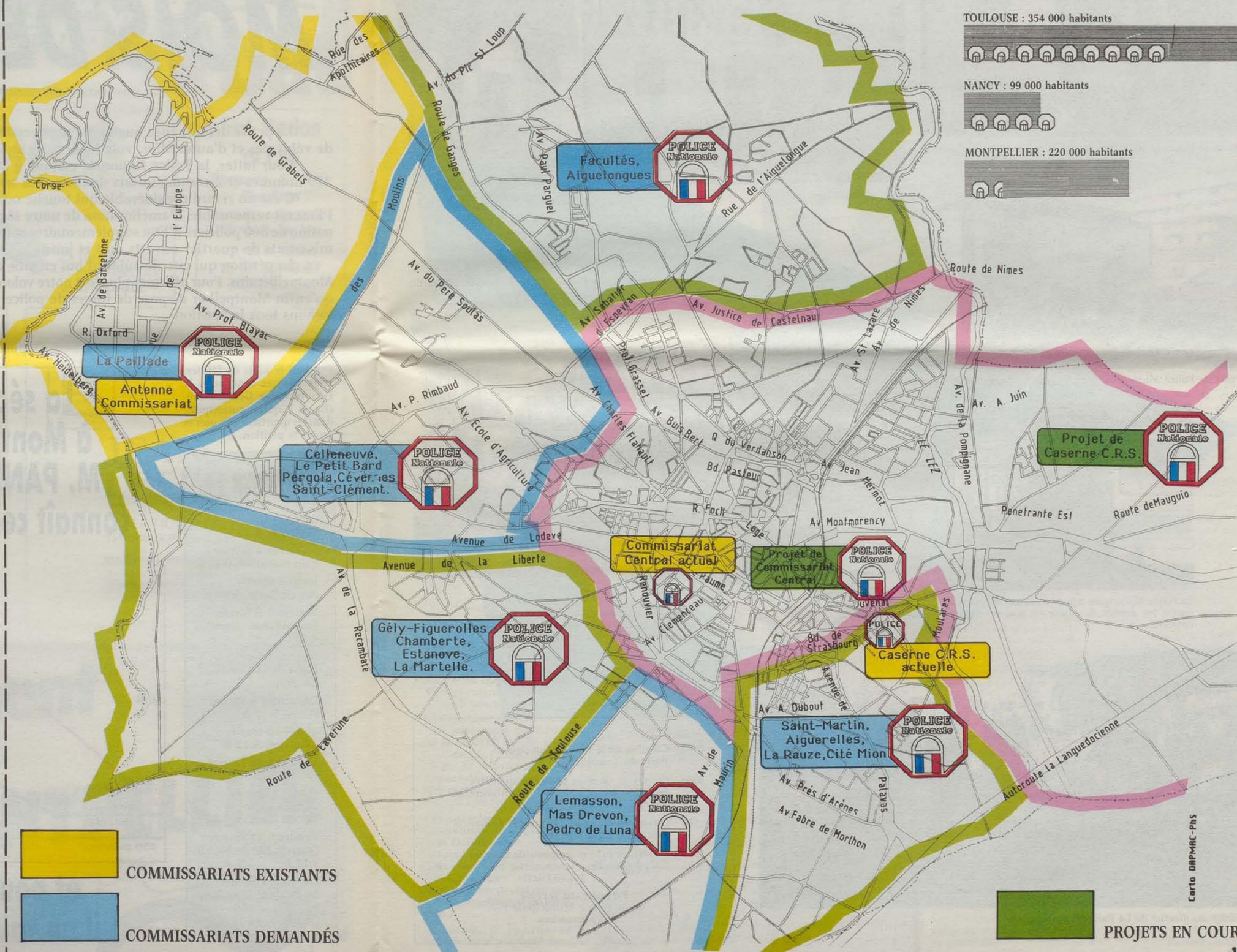


Pétition adressée par les habitantes et habitants de Montpellier à Messieurs Jacques Chirac, Premier Ministre, Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur et Robert Pandraud, Ministre Délégué à la Sécurité

Pour que les Montpelliérains bénéficient d'une sécurité accrue, constatant que les effectifs de Gardiens de la Paix et le nombre de Commissariats sont très inférieurs à la moyenne des grandes villes françaises, je m'associe au Député-Maire Georges Frêche, pour demander à Messieurs Chirac, Pasqua et Pandraud, responsables de la Sécurité dans les agglomérations :

- l'envoi de 300 policiers supplémentaires à Montpellier,
- la création de 6 Commissariats dans les quartiers (ouverts jour et nuit).
- Facultés, Aiguelongue,
- Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle,
- Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion,
- Celleneuve, le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément,
- Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna,
- Paillade.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE



Carto DRPMAC-PNS

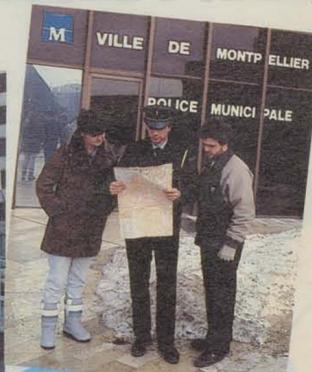
POLICE MUNICIPALE:

Créée en 1982 par le Député-Maire Georges Frêche pour répondre aux besoins des Montpelliérains, la Police Municipale, par ses missions (ilotage, circulation, surveillance à la sortie des écoles...), permet à la Police d'Etat d'être plus présente.



Poste de Police Municipale dans le quartier de La Paillade.

Poste de Police Municipale au quartier Lemasson.



Devant le poste de Police Municipale du Triangle, au centre ville.



Poste de Police Municipale dans le quartier Saint-Martin.



La Police Municipale a pour mission de faire respecter les arrêtés du Maire en matière de circulation.



Poste de Police Municipale Saint-Martin : la Police Municipale remplit aussi un certain nombre de tâches administratives.



Ilotage au marché de La Paillade.

La Police Municipale assure la sécurité de nos enfants à la sortie des écoles.



Poste de Police Municipale Saint-Martin : la Police Municipale remplit aussi un certain nombre de tâches administratives.

- 1982 : Création de la Police Municipale Poste du Triangle
- 1985 : Ouverture de deux postes de quartiers : Saint-Martin - Cité Mion - Les Aiguerelles La Paillade
- 1986 : Ouverture du poste de quartier Lemasson - Tastavin - Croix d'Argent
- 1987 : Ouverture prévue du poste de quartier Gély-Figuerolles

Effectifs du service de la Police Municipale : 80 personnes.

PREVENIR LA DELINQUANCE, C'EST TRAVAILLER POUR LA SECURITE

ENTRETIEN AVEC M^{me} LAZERGES, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DU CONSEIL COMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE



POUVEZ-vous nous dire en quelques mots ce qu'est le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance ?

Disons le en trois slogans : le CCPD constitue « un plus pour la prévention » ; « un plus pour la sécurité » ; « un plus pour la démocratie locale ».

Y en-a-t-il dans toutes les villes de France ?

Un décret du 8 juin 1983 a créé un Conseil National de Prévention de la Délinquance (CNPD), des Conseils Départementaux de Prévention de la Délinquance (CDPD), et a suggéré aux Maires qui le désiraient de mettre en place des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD). Aujourd'hui environ 400 communes de France en sont pourvues. Celui de Montpellier après avoir fait l'objet d'une étude particulière à la demande du Conseil National de Prévention de la Délinquance est considéré au plan national comme fonctionnant de façon très intéressante.

Le décret du 8 juin 1983 faisait suite au rapport des Maires sur la sécurité, publié début 83 (Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier était membre de la commission présidée par Gilbert Bonnemaison, Maire d'Epainay-sur-Seine).

120 membres au Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, cela fait beaucoup de gens d'origine et de sensibilité différentes. Pourquoi une structure aussi ouverte plutôt qu'une cellule strictement municipale ?

Là encore, je pourrais ne répondre que par deux mots

en rappelant le premier slogan du Conseil National de Prévention de la Délinquance « la prévention, c'est l'affaire de tous ». Ce slogan signifie que non seulement les autorités étatiques - police, justice -, en premier lieu, ou les administrations les plus directement concernées, DAS, la Direction de la Solidarité Départementale (DSD), Jeunesse et Sport, mais encore les élus, le secteur associatif et les citoyens qui se sentent concernés, peuvent participer à la gestion du difficile problème de la déviance et de la délinquance.

En matière de prévention de la délinquance, la rencontre d'un maximum d'acteurs s'avère fructueuse. De plus, pour une ville socialiste, le souci de plus de démocratie locale est constant. Chaque fois que cela est possible, il est judicieux de créer des instances particulièrement ouvertes. C'est ce que Montpellier a fait pour le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.

Jacques Delors disait : « la re-

connaissance concrète du droit des citoyens à s'occuper de l'intérêt général est l'aune à laquelle mesurer la qualité de la vie démocratique dans une cité ». Le CCPD de Montpellier est un de ces lieux où l'on reconnaît au citoyen le droit de s'occuper de l'intérêt public et de s'en sentir responsable.

Au CCPD de Montpellier se rencontrent, sous la présidence du Maire qui a bien voulu me déléguer cette charge, des élus de tous bords politiques. Le CCPD se veut être une instance qui dépasse les conflits partisans.

- On trouve en sus au CCPD :
- le Directeur Départemental des Polices Urbaines,
 - des magistrats,
 - le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale et celui de la Solidarité Départementale,
 - de nombreuses associations,
 - des représentants de syndicats,
 - quelques personnalités, médecins, etc...

Comment les Associations se situent-elles par rapport aux Elus et aux Administrations ?

Dans un premier temps, les représentants d'associations n'ont pas forcément été très à l'aise, puis, connaissant de mieux en mieux chaque Directeur d'administration ou les élus, le dialogue est devenu facile, chacun s'exprimant sans auto-censure.

L'interpartenariat bien compris semble fonctionner au CCPD. Aucune association ayant demandé à faire partie du CCPD ne s'est vu refuser son admission. Sont membres aussi bien des associations connues comme l'ATU, le Centre Social Protestant, ou l'ADIAV, que des associations de création récente travaillant pour l'animation, la prévention ou l'insertion professionnelle.

L'expression de chacun serait différente si le Conseil ne travaillait qu'en assemblée plénière mais il se réunit le plus souvent en commission ou sur des thèmes ponctuels.

Par exemple l'illétrisme, la carte été jeune, les travaux d'intérêt général, etc...

Au total : 25 réunions de commissions et 5 assemblées plénières depuis la mise en place en juillet 84.

Et pour faire quoi ?

Pour préparer et réaliser un certain nombre de projets. Douze l'ont été en 1986, 27 l'ont été en 1987.

Ces créations rentrent dans le cadre de nos contrats-actions de prévention.

Ces projets sont extrêmement variés. Ils vont de l'animation préventive comme la carte été jeune, à la prévention immédiate de la récidive.

Signalons aussi la classe ouverte destinée à des enfants en âge d'être scolarisés mais refusant la scolarisation dans des établissements ordinaires, fonctionnant dans des locaux de l'association familiale protestante avec des éducateurs de l'éducation surveillée et de la DSD. Le comité de pilotage de cette classe émane du CCPD. C'est l'exemple même d'une opération multi-partie qui n'aurait pu exister sans le CCPD.

Je voudrais donner en dernier lieu l'exemple du plan de formation d'adultes - relais en matière de toxicomanie, réalisé au sein du CCPD et s'adressant à tous les Montpelliérains qui souhaiteraient bénéficier de cette formation s'étalant sur huit jeudis. Elle a déjà eu lieu dans deux quartiers de la ville et démarre dans un troisième quartier.

Une conclusion ?

Oui. Je tiens à dire que le CNPD dans sa nouvelle composition datant de septembre dernier ne comprend plus parmi les villes membres, Montpellier, ce contre quoi, avec d'autres villes socialistes exclues, nous nous sommes vivement élevés, mais nous n'abandonnons pas notre action, bien au contraire !

M^{me} LAZERGES, Professeur à la Faculté de Droit

Jean PUCCINELLI : LA CONCERTATION EST ESSENTIELLE POUR LA SECURITE ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

La nouvelle loi Méhaignerie sur le logement qui abroge la loi Quillot modifiée par sa nouvelle réglementation les rapports entre bailleurs et locataires donnant plus de facilités aux propriétaires pour récupérer leur logement. Cette loi remet en question la concertation entre les usagers et les organismes qui n'est plus obligatoire institutionnellement au niveau local. Jean Puccinelli, Conseiller Municipal, Président de l'OPAC, fait le point sur cette nouvelle loi, ses restrictions et l'attitude de l'OPAC à Montpellier pour sauvegarder à tout prix la concertation, si utile aux usagers pour améliorer la qualité de son habitat et sa sécurité.



Jean Puccinelli.

M. Puccinelli, quels sont vos impressions en tant que Président de l'OPAC sur la loi Méhaignerie ?

En analysant la nouvelle loi Méhaignerie sur le logement, on peut faire les constatations suivantes : Cette loi abroge en partie la loi Quillot. Certaines dispositions de la loi Quillot sont reprises avec modifications. Ainsi les baux sont limités à 3 ans mais ce qui caractérise cette loi, ce sont les restrictions qui font toute la différence.

Quelles restrictions ?

La loi Méhaignerie ne maintient pas le droit à l'habitat comme un droit fondamental, comme le mentionnait la loi Quillot. Tout être humain a droit au gîte et au couvert. La deuxième restriction : c'est l'extension de la résiliation des contrats de location. La loi Méhaignerie prévoit en effet qu'à cause du non dépôt de garantie ou de la non inscription d'une assurance pour les risques locatifs, le propriétaire peut donner congé à son locataire. Je trouve que c'est grave, que c'est sévère, surtout dans les HLM, compte-tenu du niveau de vie des familles que nous devons héberger.

La troisième restriction : c'est le supplément de loyer demandé immédiatement à un ménage qui perçoit temporairement un supplément de salaire qui le fait passer à une fourchette supérieure.

Attendre ce moment-là pour demander un supplément, je trouve cela parfois abusif.

La quatrième restriction : de taille, c'est la concertation qui n'est plus obligatoire institutionnellement.

Pourriez-vous nous expliquer comment fonctionnait la concertation avec la loi Quillot ?

La loi Quillot prévoyait à l'échelon national une commission qui s'intitulait Commission Nationale des Rapports Locatifs. Cette Commission avait des ramifications départementales. Dans les départements, les pouvoirs publics avaient mis en place une commission Départementale des Rapports Locatifs.

Ces deux commissions, nationale et départementale, étaient structurées. Elles avaient des attributions précises et prévues. Elles comprenaient des représentants des bailleurs, des locataires, de l'Etat.

La loi Méhaignerie a prévu, au niveau national, une commission de concertation mais rien au niveau départemental. Au niveau départemental, il n'existait qu'une commission de concertation. En raison des critères restrictifs de la commission nationale, de nombreuses associations de locataires ne pouvaient pas être représentées au niveau national.

Au niveau départemental, avec la Commission Mixte Départementale HLM/usager, nous avons établi des groupes de travail sur les thèmes des impayés de loyer, des charges locatives, de la vétusté, de l'état des lieux.

Nous nous réunissons une fois par mois avec tous les délégués des associations de locataires et nous sommes arrivés déjà à des résultats importants avec le Fonds Départemental, aux impayés de loyer, avec l'établissement d'un barème semestriel pour le chiffrage des

charges locatives. Si ces commissions devaient disparaître, ce serait grave, ce serait une atteinte à la démocratie !

Comment l'OPAC va-t-il réagir ?

L'OPAC n'a pas l'intention de changer ses habitudes avec ses locataires et les associations de locataires.

Autant que possible, l'OPAC animera la Commission Mixte HLM/usagers comme par le passé. Nous continuerons aussi le travail de la Commission Avenir qui travaille avec les associations nationales de locataires et les associations de locataires dans les cités.

Quel est le rôle de la Commission Avenir ?

C'est une commission informelle, une commission de dialogue. Celui que l'OPAC veut avoir avec les associations pour parler des problèmes de locataires.

La sécurité dans les cités est souvent un problème, comment l'OPAC y réagit-il ?

La concertation que nous avons évoquée a permis de faire évoluer les choses. La sécurité fait partie du « mieux vivre ensemble ». En discutant avec les locataires, les associations, nous avons pu prendre un certain nombre de mesures de sécurité.

C'est ainsi que nous avons adressé une lettre questionnaire aux locataires des cités pour leur demander ce que nous pouvions faire pour améliorer leur sécurité. Pourquoi mettre systématiquement des portes blindées dans les cités où il suffit aux cambrioleurs potentiels de grimper sur le balcon !

Nous avons donc une série d'opérations adaptées à la demande. Ainsi à la cité Astruc nous avons posé des portiers automatiques dans le cadre des accords de Patrimoine. A Vert Bois, ce sont des volets qui vont être mis en place. A la Cité Mion, ce sont des travaux de serrurerie...

A chaque fois ce sont les usagers qui tenaient compte de leurs besoins, de la situation de la cité. Ils ont cherché avec nous les meilleures solutions et les moins chères.

La sécurité quotidienne doit aussi faire face à l'imprévu, à l'accident, l'incendie par exemple. Comment l'OPAC y fait-il face ?

Grâce aux gardiens des cités, nous avons mis en place un système d'astreinte 24 h sur 24 h, jour et nuit, 7 jours sur 7, l'OPAC peut faire face aux situations extrêmes et effectuer rapidement les réparations. Le personnel de base ou d'encadrement intervient rapidement sur le terrain.



M^{me} Suriray, Présidente de l'Association des Locataires de la Cité Gély Zuccarelli, avec M^{me} Costes et Carrère devant le centre commercial restructuré de la Cité Gély.

SECURITE : LES CITES S'EQUIPENT

Grâce à la Commission Mixte HLM usagers, à la Commission Avenir, favorisant au maximum la concertation entre les Locataires, les Associations, et l'OPAC, la sécurité dans les cités s'améliore.

EVOQUÉ au sein de la Commission Avenir, le problème de la permanence de l'OPAC la nuit, les jours fériés, a permis de mettre en place une astreinte qui fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. A plusieurs reprises, elle a démontré son efficacité. Ainsi, le 22 octobre 1986, lors de l'incendie de la Cité Zuccarelli, M^{me} Suriray, Présidente de l'Association des Locataires de la Cité Gély-Zuccarelli, se souvient :

« Le feu avait pris dans les caves de l'escalier B de la Cité Zuccarelli, on est venu me réveiller dans la nuit. J'ai tout de suite prévenu l'OPAC, vu

l'ampleur du foyer. Les responsables ont réagi immédiatement, le Directeur de l'OPAC, M. Valat mais aussi le Président M. Puccinelli, qui a fait ouvrir immédiatement le Club du 3^e Age pour servir du lait, du café chaud pendant que les pompiers arrêtaient le sinistre. Le lendemain matin, la mairie a fait servir 160 repas car une partie de la cité était encore coupée de gaz et d'électricité. Une entreprise, dès 7 h du matin, déblayait les gravats et les travaux de réfection débutaient. Dans ces circonstances, les habitants ne se sont pas sentis seuls, c'est un grand soulagement ».



M. Paolucci, Président de l'Association des Locataires de la Cité Astruc, montre les nouveaux interphones installés par l'OPAC à M. Jean-Marie Bonnemayre et M. Puccinelli.

La sécurité dans les cités c'est aussi les négociations des accords de patrimoine.

L'OPAC et ses clients peuvent négocier des accords d'amélioration du patrimoine contribuant au confort et à la sécurité des usagers.

Le coût sera payé par les locataires sur un échancier avantageux.

C'est ainsi qu'à la Cité Astruc, après concertation, les habitants de la cité décidèrent de faire placer des interphones et des portiers automatiques.

Nous avons rencontré M. Paolucci, Président de l'association des locataires de la Cité Astruc :

« Au départ, on avait prévu des portes blindées mais du fait des dimensions des portes, du coût et de l'ampleur des travaux, nous avons préféré demander à l'OPAC la pose d'interphones/portiers automatiques. En trois mois de travaux, la cité était équipée. Tous les locataires sont ravis et se sentent plus en sécurité, surtout que nous avons beaucoup de personnes âgées. Le prix de l'opération ? Tout à fait raisonnable, l'OPAC a fait un prêt à la Caisse des Dépôts et Consignations sur 10 ans à 9 %. Chaque locataire ne voit donc son loyer augmenter que de 24 F par mois.

A la cité Vert Bois, ce sont des volets qui vont être posés. Parfois la concertation pour l'amélioration de la sécurité peut déboucher sur de plus grandes opérations.

Ainsi, pour la Cité Gély, l'OPAC a lancé une restructuration complète du Centre Commercial. M^{me} Carrère, merci à la Cité Gély depuis 20 ans, commente l'événement :

« Vous savez, avant le centre commercial était sous forme d'une galerie à l'intérieur de la cité avec de grands escaliers. Une petite placette où les jeunes stationnaient à longueur de journée et embêtaient la clientèle. Moi j'ai surtout une clientèle féminine, des gens âgés qui n'osaient plus venir. L'hiver, à 5 h, je ne voyais personne, un cauchemard, j'ai failli plier boutique. Maintenant, avec le nouveau centre, ma clientèle revient, c'est clair, bien exposé, les gens se sentent plus en sécurité ».

M. Brossard, son voisin, burlesque, renchérit :

« C'est vrai que le nouveau centre commercial nous change la vie. C'est le jour et la nuit. Nous avons une ouverture en façade sur la rue. Nous pouvons donc travailler avec la clientèle de passage qui peut se garer sur le parking. Nos clients se fidélisent, les personnes âgées se sentent enfin plus en sécurité. C'est une bonne réalisation !!! ».

Le Directeur de la Caisse d'Epargne est aussi satisfait de la nouvelle disposition dans son agence toute neuve avec distributeur de billets. Nous voyons de nouvelles têtes, de nouveaux clients, c'est bien pour le quartier.

LES GARDIENS DES CITES EN SONT AUSSI LES « ANGES GARDIENS »



M. Dimiglio, l'ange gardien du Grand Mercure à La Paillade.

M. Dimiglio est gardien au Grand Mercure à la Paillade, responsable de la sécurité et du bien-être de 150 foyers. Il nous parle avec chaleur de son métier souvent difficile, parfois ingrat, mais toujours passionnant.

LE cheveu brun, le vocabulaire imagé, le geste rond, M. Dimiglio nous reçoit à l'Antenne de l'OPAC à la Paillade.

Pourriez-vous nous définir le rôle d'un gardien dans une cité HLM ?

C'est un rôle important. Nous sommes responsables du bien-être et de la sécurité des locataires de la cité.

Nous assurons la propreté, l'hygiène, nous sortons et rentrons les containers, nettoignons les escaliers, les pièces communes, les caves, les ascenseurs, les égouts, nous désinfectons les vide-ordures. La propreté, c'est prioritaire, mais notre rôle ne s'arrête pas là. Nous sommes aussi responsables de la sécurité physique des locataires.

La sécurité dans un grand ensemble, c'est quoi ?

C'est tout d'abord la sécurité matérielle. Mon dada c'est les ascenseurs, je veille à ce qu'ils ne soient pas en panne, je surveille les gosses pour que les petits ne prennent pas tout seul les ascenseurs, c'est dangereux et puis ils bloquent pour s'amuser... ce qui naturellement n'amuse personne. Je suis toujours sur le qui-vive, les mêmes sonnent pour un oui pour un non, j'ai toujours peur que quelqu'un soit bloqué, c'est fatiguant de monter 10 étages mais il faut le faire, on ne sait jamais, vous connaissez l'histoire de Pierre et le loup.

Je veille aussi aux extincteurs car l'incendie c'est toujours dramatique dans un immeuble. Je fais des rondes dans les

caves. Quand je vois un petit enfant seul à son balcon et que je sais que le papa travaille et



que la maman est aux commissions, je fais la grosse voix pour lui faire peur et qu'il ne tombe pas.

Vous êtes un ange gardien plutôt qu'un gardien ?

Oh vous savez l'important c'est que les gens de la cité puissent compter sur nous, il faut qu'ils

sachent notre disponibilité totale. Le gardien doit être un ami. Si on a de bons rapports avec les locataires, on peut faire passer toutes les consignes de sécurité que les gens ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre. Un

faut créer le contact, rendre service, savoir se faire aimer. Je bricole beaucoup, je dépanne souvent, je ne fais jamais payer. Les gens sont reconnaissants et vous écoutent mieux. Quand il y a un problème, j'attends toujours que le papa soit à la maison pour aller en parler. Il ne faut pas bousculer, ne jamais « coïncier » l'interlocuteur dans un coin comme un boxeur vicieux, il vaut mieux discuter, convaincre. La sécurité, c'est un problème de prévention.

Pensez-vous que le métier de gardien évoluera dans l'avenir ?

Vous savez, avant on nous appelait concierges, nous faisons un travail particulièrement ingrat. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup mieux reconnus, nous sommes intermédiaires entre les locataires et l'OPAC. Celui-ci nous aide au mieux à faire notre travail. Nous ne sommes plus isolés dans notre coin, ça devient un travail d'équipe. Il faut que nous continuions à nous former pour répondre encore mieux aux besoins des locataires.

Journal d'Information Municipale
 Directeur de la Publication
 Georges Frêche
 Rédaction :
 Service Information
 Mairie de Montpellier
 Tél. 67.34.72.21
 Edition - Publicité
 Sédip Communication
 49, Rue Servient - 69003 Lyon
 Tél. 78.71.00.55
 Photocomposition, photogravure
 Languedoc Edition
 Imprimerie: OFFSET Languedoc
 Vendargues - Tél. 67.70.28.40
 Dépôt légal : janvier 1987
 Photo : Service de Presse

TELE ALARME : LA SECURITE A DOMICILE

La première télé alarme a été installée en 1981 par les services du Centre Communal d'Action Sociale (anciennement BAS). Quatre cent seize montpelliérains bénéficient aujourd'hui de cette sécurité. Nous en avons rencontré quelques-uns qui nous ont confié ce que cela représentait pour eux.

JEANNE : UN SENTIMENT DE SECURITE

La vie n'a pas gâté Jeanne. Atteinte d'une sclérose en plaques depuis plus de 15 ans, elle vit clouée sur un fauteuil roulant. En septembre dernier, le compagnon qui partageait son existence l'a quittée, emporté par la maladie.

Malgré tout, elle fait front. L'œil lumineux, sous une mise en plis impeccable, elle s'occupe elle-même de son ménage, elle se fait la cuisine.

Son petit deux pièces situé au rez-de-chaussée d'un immeuble à la Paillade ferait palir d'envie la plus maniaque des maîtresses de maison : tout y brille, tout y reluit ; bibelots et mobiliers sont astiqués avec soin ; deux ours en peluche trônent sur un couvre-lit immaculé.

Pour lui tenir compagnie : la télévision (elle regarde beaucoup Canal +) et Titi, une petite perruche si familière qu'elle répond à son nom et vient se percher sur l'épaule de son amie pour lui becqueter la joue.

La télé alarme pour Jeanne, ce n'est vraiment pas un luxe. « Quand on est seul dans un fauteuil, il peut vous arriver n'importe quoi. On peut tomber, être malade la nuit, se faire agresser ». Jeanne a la téléalarme depuis 1984. C'est

un ami qui lui en a parlé. Elle en a fait la demande au Bureau d'Aide Sociale qui lui a tout de suite accordée, compte tenu de sa situation physique et malgré ses 50 ans qui ne la classent pas encore dans la catégorie du 3^e Age.

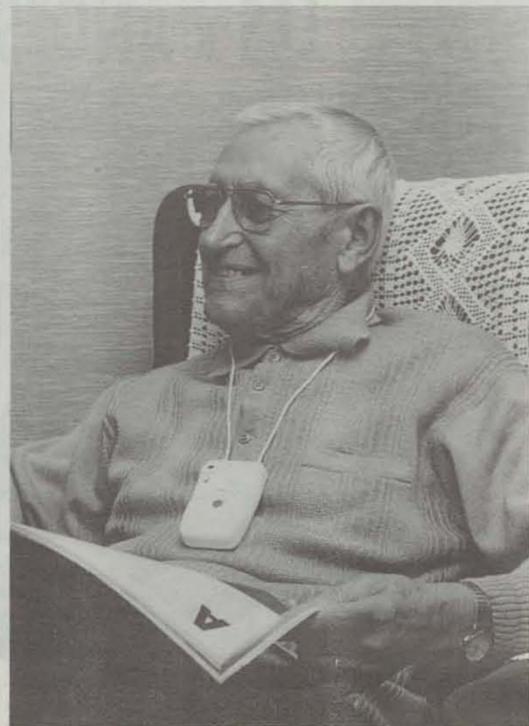
Depuis 1984, elle ne s'en est jamais servie mais c'est une très grande sécurité pour elle : « Si j'en avais besoin, je sais que je serais secourue dans le quart d'heure qui vient. Avec ça et le téléphone, je me sens beaucoup moins seule ».

L'efficacité des secours, elle l'a testée malgré elle, l'année dernière, alors que l'appareil s'était déclenché accidentellement à son insu. Elle a subitement vu son appartement envahi par les pompiers, les policiers et les médecins du SAMU, tous prêts à lui porter secours !

Jusqu'à présent, elle disposait d'un appareil fixe situé à côté de son lit. C'était beaucoup mieux que rien mais pas vraiment l'idéal. « Si je tombe de mon fauteuil dans la cuisine, je suis incapable de rejoindre ma chambre pour appeler ».

L'appareil à télécommande résout tous ces problèmes. On peut l'avoir toujours sous la main quelque soit l'endroit où l'on se trouve.

Sa conclusion ? « Les handicapés qui vivent seuls devraient tous en avoir ».



Georges.

GEORGES : LA TELE ALARME M'A SAUVÉ LA VIE !

Georges a 85 ans. Droit comme un i, élégant dans sa veste d'intérieur, il reçoit ses visiteurs avec une grande courtoisie. Ancien combattant, inspecteur retraité des PTT, il vit seul la plupart du temps entre son fauteuil, son piano, sa télévision et ses livres. Sa sœur vient faire de fréquents séjours chez lui et une voisine l'aide aux soins du ménage.

Sans la télé alarme, il ne serait sans doute plus là pour nous raconter son malaise. « C'était l'année dernière un soir vers 9 heures, j'ai senti que je perdais la respiration, je suffoquais. Moins de 10 minutes après le SAMU était là et me transportait à l'hôpital en réanimation ».

Ce qui l'a le plus surpris, c'est la rapidité de l'intervention. Les pompiers chez qui aboutit l'appel sont en effet en contact direct et permanent avec le SAMU. Avec la téléalarme, Georges est maintenant beaucoup plus rassuré. « C'est une tranquillité de savoir qu'on peut être soigné tout de suite en cas d'accident cardiaque. Surtout la nuit si j'avais un malaise au lit. Et puis on se sent moins isolé. En outre cela peut servir en cas d'inondation ou d'agression. On a beau se barricader, on n'est pas à l'abri d'un cambriolage. On ne sait pas ce qui peut arriver. Avec la téléalarme, on se sent plus rassuré ».

Il s'est servi de l'appareil une deuxième fois pas pour lui, mais pour une voisine victime d'une attaque, qui avait eu la

TELE ALARME PRATIQUE

Toute personne âgée de 65 ans vivant seule ou avec son conjoint, ayant le téléphone et dont l'état de santé le justifie, peut solliciter l'installation de ce dispositif auprès du : Centre Communal d'Action Sociale : 2, Rue Montpellier. A ce jour, 416 personnes en bénéficient. Les techniciens du CCAS effectuent une quinzaine de poses par mois environ. Il faut compter 2 à 3 semaines de délais. L'installation et la maintenance est gratuite. Un coût de location de 250 F par semestre peut être demandé en fonction des ressources. Pour les personnes qui bénéficient du fonds national de solidarité, le service est entièrement gratuit.

Petit à petit, tous les appareils anciens modèles, c'est-à-dire fixes vont être remplacés par des appareils à télécommande.

Le standard de l'Etat Major des pompiers a reçu en 1986 une dizaine d'appels correspondant effectivement à des personnes en danger : 8 pour des problèmes urgents de santé, 1 pour une inondation, et 1 pour un feu de matelas.

COMMENT ÇA MARCHE

Depuis 1981, la technique a considérablement évolué mais le principe est resté le même. La personne en danger appuie sur un bouton. Cette manœuvre bloque la ligne PTT et envoie un message aux sapeurs pompiers qui identifient l'origine du message et retélépho- nent à la personne.

De deux choses l'une. Ou la personne peut décrocher son combiné et s'expliquer au téléphone, ou elle est incapable et des secours sont dépêchés chez elle sur le champ.

Les premiers appareils étaient fixés au mur et assez encombrants. Le dernier modèle est très léger et fonctionne avec une télécommande. Cela permet au bénéficiaire de le transporter sur lui et de l'actionner de n'importe quelle pièce de son appartement et à n'importe quel moment.

force de se traîner chez lui. L'intervention là encore s'est avérée rapide et efficace.

Comment a-t-il procédé pour obtenir une télécommande ?

« C'est ma fille qui a appris que cela existait. A ce moment là, je vivais complètement seul. Elle a pris contact avec le Bureau d'Aide Sociale. Le Maire m'a écrit que, vu mon âge et mon état de santé, je pouvais l'avoir. Et deux mois après on est venu me l'installer. Cela me coûte 250 F par semestre de location mais la pose est gratuite ».

On vient de doter Georges d'un appareil à télécommande et il en est ravi. « Il n'y a rien d'autre à dire, je suis satisfait à tous les points de vue, et je le rappelle : sans la télécommande, à cette heure-ci, je ne serais probablement plus de ce monde ! ».



INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

EXPOSITION JEROME DEMOULIN MUSEE FABRE - SALLE CABANEL

35 dessins des environs de Montpellier et des paysages italiens

MUSÉE FABRE
Salle Cabanel
mi-février / mars 87

Jérôme Demoulin (1758-1799) est un artiste assez représentatif de la seconde moitié du XVIII^e siècle, formé en partie à Montpellier dans le milieu de la société des Beaux Arts avec F.X. Fabre pour compagnon, puis à Paris, et enfin en Italie où il séjourne longuement de 1784 à 1790.

De sa formation et de ses voyages, Demoulin conserve le goût de l'architecture, de la ruine, du côté pittoresque et quasi romantique du paysage, notamment du paysage italien, allié à une architecture néo-classique parfois rigide, d'où l'homme est absent ou bien ramené à sa juste proportion comme dans la peinture chinoise.

De ses années de formation encore, Jérôme-René Demoulin garde probablement un certain nombre de relations intellectuelles. Revenu à Montpellier en 1790, il rejoint les rangs de la Société des Amis de la Constitution et de l'Egalité. Là il retrouve d'autres hommes à qui la révolution va permettre de faire éclater le carcan de la vie locale pour s'accomplir au niveau national ; ce sont Chaptal, Cambon, Cambacères ou Barthez et bien d'autres encore.

Demoulin y propose le 2 décembre 1790, d'élever un monument destiné à célébrer la Paix, la Concorde, la Liberté. Ce sera la « Colonne de la Liberté », dressée sur l'Esplanade jusqu'en 1815. Ainsi, Jérôme Demoulin sauve son nom de l'anonymat, il est grand temps de revoir son œuvre, témoignage d'une formation et d'une époque, comme seul bien souvent les petits maîtres peuvent le faire, grâce au travail d'un jeune chercheur, D. Laredo, qui a défriché avec bonheur, un ter- reau fertile.

M.L.

EXPO PHOTO HERVE CREPET

Hervé Crépét est Lauréat du Concours Leitz/Ville de Montpellier.

CRÉPÉT « travaille » en plein air, au jour, avec le soleil, maître des ombres. Il colorie sur le sol, sur le mur... l'ombre de son sujet que ce dernier soit arbre, fleur ou humble palissade... Une fois sa « peinture » (rapidement délimitée) achevée, il photographie « l'objet », son coloriage et sa nouvelle ombre portée qui a fui, comme la grande aiguille de la montre dépasse celle qui indique les heures. Cette ombre portée, mouvante est elle-même colorée, mais trop délicatement pour paraître telle par rapport au « gisant médico-légal » que le photographe, pareil en cela aux assistants policiers, lui avait attribué ; elle fuit inexorablement et reviendra demain... s'il fait beau...

territoire qu'affiche le Land Art. C'est l'histoire d'une durée dans la mesure où elle s'inscrit après coup, mais avec une impertinence ludique qui révèle bien qu'Hervé Crépét figure parmi les amis de John Batho et est de ceux qui veulent, le plus sérieusement du monde, inventer des images qui inspirent la jubilation et lancent l'imagination...

...Le lecteur regrette-t-il que Rimbaud n'ait été fidèle qu'à lui-même lorsqu'il attribua des couleurs aux voyelles ? Et pourquoi donc ne pas céder à la tentation de cet ingénieur centralien qui chante son désir de « changer les couleurs du temps » ?

Michel Quéting,
janvier 1987.

GALERIE
Frédéric BAZILLE
Du 3 au 28 février



EXPOSITION Patrice GADEA

ARTOTHÈQUE
Galerie Municipale
d'Art Contemporain
du 23 janvier au 8 février

EXPOSITION Marie-Agnès FABRE

ARTOTHÈQUE
Galerie Municipale
d'Art Contemporain
du 14 janvier au 3 février

ENCRES, aquarelles, acryliques. De 20 cm à 1,30 m, mais toujours au nombre d'or.

Patrice Gadea peint sur papier, matériau fragile et inventif : déchiré, troué, froissé, plié : violemment structuré.

S'y inscrivent des gestes et des glyphes : implosions et tensions internes, déchirures de l'explosion, papiers-cicatrices.

Des monochromes, des bichromes : lignes de force. Pensée réflexive et pulsions.

Des couleurs « latinos » : papiers-bandoléon, tango et sang d'un ancêtre potier espagnol, « espingo », la lumière du midi. Patrice Gadea est un peintre abstrait méditerranéen.

VEIL.

D'UN voyage en Indonésie, contrée de feu, d'eau et de soleil, Marie-Agnès Fabre semble avoir rapporté en premier lieu l'impression d'un dynamisme déchainé des forces de la nature végétations luxuriantes des volcans, notamment de ce Bromo de Java dont la silhouette surgit dans plusieurs de ses œuvres. Et ce dynamisme répond bien à celui d'une jeune artiste qui s'inscrit

dans la ligne d'un nouvel impressionnisme dans la tradition de Bonnard et des Gauguin.

Des tracés vigoureux, des couleurs franches vivantes presque charnelles et à travers tout cela une joie de vivre qui bondit dans les toiles et les gravures.

Décoratrice dans l'âme, Marie-Agnès Fabre maîtrise joliment l'art oriental du paravent. Ces

gravures circulaires sont vues comme à travers le hublot d'un navire vastes disques de verdure où l'on croit voir cou- rir la sève.

Bref, une œuvre franche qui sans intellectualisme mystérieux nous entraîne dans sa joie de vivre.



Jeanne.

LES LOUVES ET PANDORA

Création de Jean-Claude GALLOTTA, Chorégraphe



OPÉRA DE MONTPELLIER
4, 5 février
à 21 h

NÉES sous le signe du bélier, « Les louves de Pandora » sont l'histoire, l'énigme, la fulgurance, la passion, l'amour, la haine, le déchirement, la tendresse, le bonheur, le malheur, l'aventure... du trio amoureux. « Les louves » font référence après-coup à la légende secrète d'Apollon Musagète. Le jeune Apollon, musicien, se retrouve, un jour ou une nuit, partagé entre deux femmes. Une des fonctions de ma danse est de donner encore du goût à cette bouillie de sentiments. Comme en musique, l'histoire

ne vient qu'après les actes. Ne détruisant rien à la logique interne de la danse, elle renforce au contraire le paysage imaginaire du danseur et du spectateur avec un petit luxe spirituel. « Pandora » semble commencer ailleurs et autrement. Deux frères que tout oppose s'enivrent de Pandora Leuven. Soudain, tout bascule, le climat change de nature, la malédiction du lieu devient la plus forte. Les personnages dérivent alors en une survie ironique et dramatique.

Comme le héros de « L'enfer », on peut voir se dérouler toutes les différences et les déchirements du monde à travers le trou d'une chambre d'hôtel. Pour exprimer cela, les danseurs-acteurs tiraillés entre deux axes apparemment contradictoires, trouvent dans l'interprétation des « Louves de Pandora » une façon sublimine d'échapper à l'ange de la mort. Le bélier sera triste à mourir. J.C.G.



OPÉRA DE MONTPELLIER
6 février à 20 h 40
8 février à 10 h 45

Gérard Schwarz.

CONCERT MAHLER/BERIO BEETHOVEN, SCHUMANN par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon

Au programme : **Mahler-Berio** : 5 Frühe Lieder. **Beethoven** : IV^e Concert pour Piano et Orchestre. **Schumann** : Symphonie « Rhenane » avec deux solistes : **Mikhail/Rudy et Jennifer Jones**. Le concert sera dirigé par **Gérard Schwarz**. Un des chefs les plus imaginatifs qui vient d'être récemment nommé Directeur de la Musique au Centre de Lincoln (Festival Mozart) et Directeur Prin-

cipal de l'Orchestre Symphonique de Seattle. Ces deux titres s'ajoutent à une liste déjà impressionnante de fonctions telles que Directeur de la Musique de Los Angeles, de l'Orchestre de Chambre de New-York et du Festival de Waterloo. Il est aussi le Directeur des rencontres de Musique Contemporaine de Merkin Hall's Today.



ZÉNITH
12 février
à 21 h

SERGE LAMA « NAPOLEON »

Si l'est vrai que les « Napoléon » foisonnent dans l'histoire du Théâtre et du Cinéma, il est curieux de constater que ce personnage démesuré a peu inspiré les compositeurs et les librettistes. Pourtant, il y a de toute évidence une dimension lyrique dans l'épopée Napoléonienne et le personnage de Bonaparte est empreint d'un romantisme qui s'accorde tout à fait avec une transposition musicale et scénique. Il y a aussi une dimension burlesque à l'histoire de Napo-

léon, une folie, une démesure, un aspect caricatural du fait de l'accélération prise par l'Histoire à cette époque. Dans le spectacle que nous avons conçu et rédigé ensemble, Serge Lama joue le rôle d'un Directeur de Théâtre qui, en 1831, au moment où Louis-Philippe est monté sur le trône à la place des Bourbons, a reçu l'autorisation pour la première fois de jouer une pièce sur Napoléon. Il va raconter à ses comédiens et au public l'histoire de l'Empereur.

Nous avons réuni une troupe jeune qui chante, danse et joue la comédie. C'est essentiel, car ils interprètent 140 personnages au cours du spectacle. La partie chantée, pour laquelle Serge Lama a écrit 25 chansons et Yves Gilbert la musique, représente une heure et quart. La partie théâtrale a environ la même durée. Il y a trois ballets proprement dits et presque toutes les chansons sont mimées, c'est-à-dire dansées-mimées. Les 20 tableaux illustrent 20 moments importants de l'histoire de Napoléon. Jacques ROSNY.



FLORA LA PARIA

Flora Tristan a traversé la première moitié du XIX^e siècle telle une fulgurance violente (1804-1844).

Tour à tour écrivain, grand reporter, utopiste, organisatrice de l'un des premiers réseaux de solidarité ouvrière, féministe au bon sens du terme, Flora a dérangé son époque et continue de nos jours à réveiller les consciences. Cette femme séduisante, exaltée, romanesque, ne pouvait qu'inspirer et motiver fortement Jocelyne Carmichael, animatrice de l'Atelier Théâtre'Elle, qui depuis 1978 fait résonner la parole des femmes sur les scènes théâtrales de Montpellier, de la région, de France ou de l'Europe. Jocelyne Carmichael a créé avec succès le 10 décembre 1986 « Flora la Paria » à la Maison de Montpellier à Heidelberg. Cette création vient en ligne directe des journées nationales Flora Tristan qui se sont déroulées à la Maison Pour Tous de La Paillade.

LA GERBE, Rue Chaptal
6-7 février à 21 h
7 fév. à 17 h 30, 8 fév. à 18 h

Selon Jocelyne Carmichael « Dans notre siècle voué au culte de l'image, le retour à la parole, au texte écrit me paraissent essentiels. J'ai monté ce spectacle à partir des textes de Flora Tristan, qui retracent tous les aspects de sa vie tumultueuse, textes qui s'ils n'étaient pas à l'origine destinés au théâtre, s'imposent à nous avec évidence par leur force, leur vitalité et leur actualité. Une exposition sur la vie de Flora Tristan et un film vidéo accompagneront les représentations. Texte Flora Tristan - coproduction Atelier Théâtre'Elles, Office Régional de la Culture - Mise en scène Jocelyne Carmichael.

GREAT FRIENDS JAZZ OPÉRA

OPÉRA DE MONTPELLIER
Salle Molière
21 février à 21 h

CES « Grands Amis » ont certain nombre de choses en commun : leur histoire du jazz qui passe par les grandes villes dans lesquelles ils sont nés, ont écouté leur premier disque ou fait quelques études musicales. Des musiciens également : Max Roach pour Billy Harper et Reggie Workman, Mc Coy Tyner pour Billy Hart et Sonny Fortune, par exemple. De Washington à Philadelphie en passant par Houston, ces cinq là ont joué avec les plus grands : James Moody, Gil Evans, Thad Jones/Mel Lewis

ou Elvin Jones pour Billy Harper et Mickey Tucker, Buddy Rich et Miles Davies pour Sonny Fortune, Jimmy Smith, West Montgomery, Herbie Hancock ou Stan Getz pour Billy Hart. Quant à Reggie Workman, il a accompagné Coltrane, Thelonius Monk, Marion Brown ou Herbie Man, fait de nombreuses tournées en Europe, mais il consacre depuis 1967 une grande partie de son temps à l'enseignement. Cinq noirs américains qui défendent une musique construite, solide, laissant place à des solistes magnifiques dans lesquels l'improvisation met en valeur chaque instrumentiste... Le jazz des années 60-70 fait d'une multitude de rencontres qui ont pourtant laissé chaque talent sans influence.

3^e BIENNALE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE LA VOIX AU XX^e SIECLE

OPÉRA DE MONTPELLIER
Du 1^{er} au 8 février

L'initiative du compositeur et inspecteur de la Musique, Henri Foures, s'était déroulée en janvier 1983 une semaine de Musique d'Aujourd'hui. Cette initiative passionnante et novatrice risquait de rester isolée. C'est pourquoi il est apparu utile de la prolonger en un événement régulier qui est devenu, en février 1985, la Deuxième Biennale de Musique Contemporaine de Montpellier Languedoc-Roussillon.



La Troisième Biennale de Musique Contemporaine aura pour thème : « La voix au XX^e siècle ». Elle se déroulera du 1^{er} au 8 février et présentera 9 concerts publics, des animations scolaires, une journée de travail

avec les enseignants de la Région, un atelier vocal aboutissant à une réalisation musicale, des collaborations musicales avec le Conservatoire National de Région. Les institutions musicales de la Région apporteront leur participation effective : l'Orchestre Régional, le Chœur Régional, l'Ensemble Vocal Claire Garrone, l'Ensemble Solars Vortices. Plusieurs compositeurs de la Région écrivent pour cette Biennale : Henri Foures, Alain Joule, Jean Doue, Didier Blanche et Roger Calmel. Plusieurs cycles sont proposés au sein de la Troisième Biennale : Cycle d'œuvres de Luciano Berio, Cycle d'œuvres de Maurice Ohana, Cycle de messes permettant d'établir entre chacun des concerts présentés des repères, véritables parcours musicaux. Renseignements : Opéra de Montpellier 67.66.00.02 A.R.A.M. L.R. 67.52.88.22 A.D.D.M. 34 67.72.99.49

« LUCREZIA BORGIA » Opéra de Gaetano Donizetti, Livret de Felice Romani

OPÉRA DE MONTPELLIER
20, 21, 24, 26 et 28 février
à 20 h 30 - 22 février à 15 h

LUCREZIA Borgia est aussi une des œuvres les plus importantes de l'histoire de l'opéra italien. Elle est une des grandes réussites de l'opéra romantique, qui, rejetant les sujets mythologiques chers de l'opéra seria du XVIII^e siècle comme le comique de l'opéra buffa, préfère les sujets mélodramatiques traités par les romantiques anglo-saxons et français chargés d'une signification sociale inconnue jusque là dans le monde de l'opéra. Comme telle, « Lucrezia Borgia » annonce Verdi, et toute



l'évolution ultérieure de l'opéra jusqu'à nos jours : la partition originale et forte s'appuie sur un excellent livret, bien resserré de Felice Romani d'après la « Lucrezia Borgia » de Victor Hugo, « le prologue concis et percutant prépare l'atmosphère du drame avec tous les procédés thématiques que Verdi fera siens », une étrange ambiance de fêtes contraste avec l'horreur du drame... Car il est très romantiquement abominable - et étrangement touchant - ce drame de l'amour maternel frustré : Lucrezia, parée de tous les monstrueux attributs que la légende lui prête, mourra et fera mourir - avec cinq de ses amis - Genaro, le fils qu'elle cherche vainement à conquérir dans sa quête d'un amour pur, donc de la rédemption.

零夜

FESTIVAL DU FILM CHINOIS : L'ETERNITE RENOUVELEE.

CERTAINS ne sont peut-être pas étonnés que le Festival du Film Chinois n'ait pas eu lieu, comme en 1984 et 85, au mois d'octobre 1986 : trop de festivals étaient présentés à Montpellier à la même période de l'année, et nous avons donc opté pour le début du mois de février, qui correspond au Nouvel An Chinois.

Pendant cette longue période, nous ne sommes cependant pas restés inactifs :

Deux grands films ont été présentés, respectivement en mars et en novembre :

- « **Corbeaux et Moineaux** » (1949), l'un des grands classiques néoréalistes tourné juste avant la prise de Shanghai par les communistes ;

- « **Terre Jaune** » (1984), un des films chinois les plus importants de ces dernières années, donné en avant-première nationale à Montpellier.

Nous avons par ailleurs multiplié nos contacts et rassemblé de multiples informations qui

nous permettent de vous offrir cette année un festival un peu différent :

Des films récents : si les Festivals 84 et 85 avaient eu le souci de faire connaître au public montpellierain les grands classiques du cinéma chinois, le Festival de 86 ne présente, à deux exceptions près (San Mao et la Basketteuse n° 5), que des films significatifs du nouveau culturel chinois.

Une approche diversifiée de la Chine, à la fois vue par elle-même et vue de l'extérieur.

S'ajouteront donc aux films de Chine Populaire :
- 5 films américains,
- 5 films de Hong-Kong et de Taïwan.

En même temps qu'une bonne et heureuse nouvelle année chinoise, nous vous souhaitons un bon festival 1987...

André MOUTOT,
et Geneviève DROZ,
Conseillers Municipaux.

CHINE POPULAIRE

2 Classiques :

- « **San Mao**, le petit vagabond » (1949) : misère et espoir à Shanghai pendant l'hiver de l'année 1948. Dans la très célèbre réalisation de Zao Ming (séance pour enfants).
- « **La basketteuse n° 5** » (1956) : un très beau mélo de Xie Jin avec la remarquable prestation de l'artiste Qin Yi.

Le nouveau cinéma de Chine Populaire

Postérieur à la Révolution Culturelle.

- « **Le sourire d'un homme tourmenté** » (1979) : un film révélateur de la nouvelle génération du cinéma balayant académisme et didactisme.

- « **Le long de la rivière Xiajiang** » (1985) : 4 jeunes rebelles lors de l'effondrement de l'empire Mandchou sous les coups de la 1^{re} Révolution Chinoise (1910). Un film de Li Qi Ming. De belles scènes de Kung Fu.

- « **Nuit glacée** » (1984) : d'après le célèbre roman de Ba Jin : l'idéalisme d'un jeune homme confronté à la dure réalité des années 30.
- « **Une femme honnête** » (1984) : Dans un village en 1948, les rapports complexes

d'une jeune fille et d'un enfant contraints l'un comme l'autre au mariage. Un film de Huang Jian Hong, représentant de la nouvelle vague cinématographique chinoise.
- « **Les montagnes sauvages** » (1985) : un « enrichissez-vous à la chinoise » : le retour aux valeurs individuelles dans la Chine d'aujourd'hui.

LA CHINE D'OUTRE-MER

Hong Kong - Taïwan

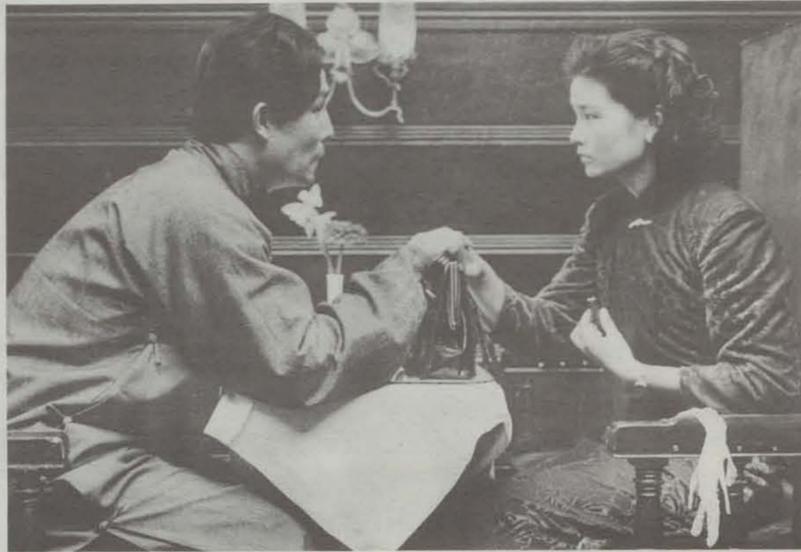
- Hommage à un réalisateur de Hong Kong trop tardivement connu en Europe : King-Hu.

- « **Touch Of Zen** » (1971), durée 2 h 30. Un film « de cape et d'épée » revu et corrigé à la manière de l'opéra de Pékin.

- « **L'auberge du Printemps** » (1973) : une aventure épique et humoristique dans une auberge au XIII^e siècle.

- Hommage à un réalisateur Taïwanais déjà remarqué au Festival de Nantes : Hou Hsiou Hsien.

• « **Un été chez grand-père** » (1984)
• « **Le mythe d'une ville** » (1985)
• « **Ce matin sur la plage** » (1984), durée 2 h 30.



« **Nuit glacée** » - 8 février, 15 heures.

LA CHINE VUE D'AMÉRIQUE

- « **The great wali** » (1985) : le retour au pays d'un sino-américain, filmé par Peter Wang, sino-américain lui-même.
- « **Les 55 jours de Pékin** » (1963) : La Chine vue par Nicolas Ray, avec ses grands moyens et ses grands acteurs (Charlton Heston et Ava Gardner).
- « **Une histoire de Chine** » (1961) : une jeune et ravissante chinoise dans la Chine de 1948, tente d'éveiller la luxure

de William Holden... Un film de Leo Mac Carey.
- « **De Moa à Mozart** » (1960) : le séjour en Chine du violoniste Isaac Stern. Une grande leçon d'humanité.
- « **L'année du dragon** » (1985) : Michéy Rourke contre la mafia chinoise à New-York, le grand succès de Michaël Cimino.

En même temps sera présenté, au Capitole, le 10 février, à 20 h 30 : « **Taipan** » : un film d'aventure au moment de la guerre de l'opium Daryl-Dume.

SALLE RABELAIS
Du 6 au 13 février
à 15 h, 18 h et 21 h

AUTRES MANIFESTATIONS

Expositions : dans le Hall de la Salle Rabelais.

- « **Dessine-moi la France** », par les enfants des écoles de Cheng-Du, notre ville jumelle.
- Photos de Chine.

Projections de diapositives et débats divers :

- Impressions de voyage (voyage en Chine 86 avec Gandini), ma. 10 à 19 h 30.
- Médecine traditionnelle, à Cheng-Du avec Nicolas Hévrard, ven. 13 à 19 h 30.
- Quelques aperçus sur la peinture chinoise, avec J. Barrot et G. Droz : mercredi 11 à 19 h 30.

TARIFS :

Carte d'abonnement : 100 F
Tarif normal : 20 F
Réduction
Etudiants, Age d'Or : 15 F
Tarif de groupe : 10 F
Mairie tél. : 67.34.73.78
67.34.71.24
Y. Boisson : 67.27.42.39

Le Comité de Montpellier des amitiés franco-chinoises vous propose un voyage en Chine, du 8 au 28 juillet 87 avec des étapes à : Pékin, Shanghai, Suzhou, Xian, Chengdu, Guilin, Canton et Honk Kong.

Prix du voyage : 19 800 F.
Pour tous renseignements, téléphonez à :
Geneviève Droz :
domicile : 67.63.55.09
mairie : 67.34.73.58
Y. Boisson : 67.27.42.39

CHENG DU ET MONTPELLIER SOEURS JUMELLES

Mon premier crée des liens. Mon second est agréable au toucher. Mon tout est une ville très chère à Montpellier. Qui suis-je ? Cheng Du, sœur chinoise de la capitale languedocienne ! Depuis leur jumelage en 1981, les échanges ne cessent de se développer. Parmi eux, les échanges universitaires. Découvrir la Chine en apprenant la langue de Confucius, quoi de plus merveilleux ? Voici le récit de ce voyage et les premières impressions d'une montpelliéraine en Chine, Catherine Bonhomme.



Restaurant flottant dans le vieux port d'Aberdeen.

CHRONIQUE D'UN HIVER EN CHINE

LONDRES, 27 octobre 1986, 18 h. Décollage de l'aéroport d'Heathrow à bord d'un boeing 747 de la British Airways. Petit pincement au cœur en quittant le sol de la vieille Europe, mais quel voyage ! Nous relions la concession britannique en treize heures, traversant les états arabes puis l'Inde, unique et courte escale. Le plus déroutant ? Voir se lever le soleil à 1 h 30 GMT, sur les émirats. Le plus amusant ? Les repas qui se succèdent au rythme des fuseaux horaires traversés. 8 h New Delhi (3 h GMT). A 16 h 30 (7 h GMT), nous atterrissons à Hong Kong. La piste est si étroite, en pleine mer de la baie de Hong Kong, que les pilotes de longs courriers pratiquant cette ligne doivent posséder un brevet spécial. Pourquoi Hong Kong ? Tout simplement parce que Cheng Du, la plus passionnante de nos jumelles, n'en est pas moins la plus lointaine ! Plus de 8 000 km séparent en effet nos deux villes. Une « petite promenade » que le voyageur peu pressé aura soin d'accomplir en plusieurs étapes. Etapes nécessaires car il n'existe pas, pour l'instant, de liaison directe entre Montpellier et Cheng Du ! Etapes merveilleuses car autant de portes ouvertes sur l'Asie, au choix du voyageur.

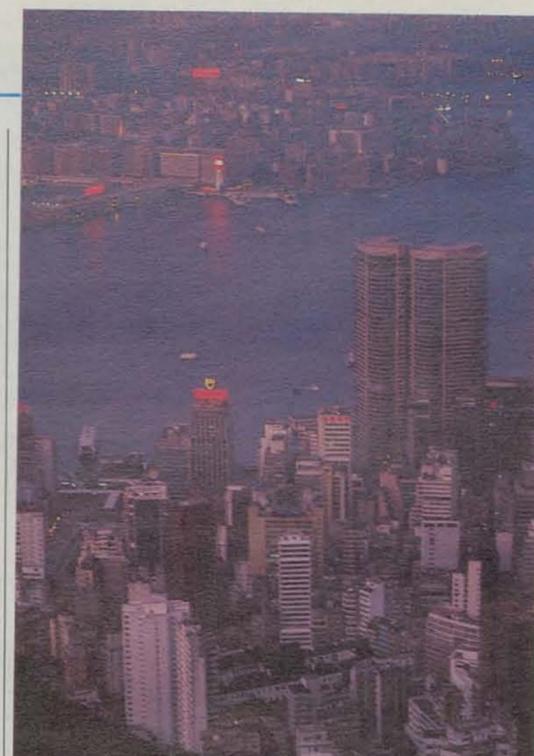
PARIS - CHENG DU PAR HONG KONG - CANTON

L'itinéraire que je me suis tracé commence par Hong Kong, Hong Kong, porte occidentale de la Chine, six millions d'habitants.

Cette « ville debout », hérissée de gratte-ciel, revêt tous les charmes et tous les contrastes d'un New-York asiatique : chaleur d'été indien. 27° à l'ombre en cette fin d'automne ! Buildings immenses, foisonnement de néons colorés qui donnent à l'île, la nuit, une lumière sans pareille. Grandes avenues où le luxe nonchalant des palaces asiatiques côtoie la foule vibrante des quartiers populaires. Ruelles tortueuses, marchés de nuit. Dans l'un d'eux, je prends mon premier repas chinois : coques superbes, homards et escargots de mer à faire pâlir d'envie tous les palvasiens ! Le prix ? Deux \$/Hong Kong par personne, environ 1,70 F... qui dit mieux ?

EN BARGE DANS LE PORT D'ABERDEEN

Dans la concession britannique, on parle bien sûr anglais. Mais les chauffeurs de taxi, eux, n'utilisent que le cantonais. Gare au promeneur imprudent ! Son programme établi, mieux vaut pour lui un



La nuit tombe sur la baie de Honk-Kong et les gratte-ciel.

gnons est Cantonais et travaille au développement des relations commerciales entre les deux Chines. Il m'invite à dîner dans la salle de restaurant du bateau, immense, et me sert de guide dans le dédale des plats chinois. Sommeil réparateur après l'agitation des jours précédents. Le confort discret du Xinghu fait des merveilles !

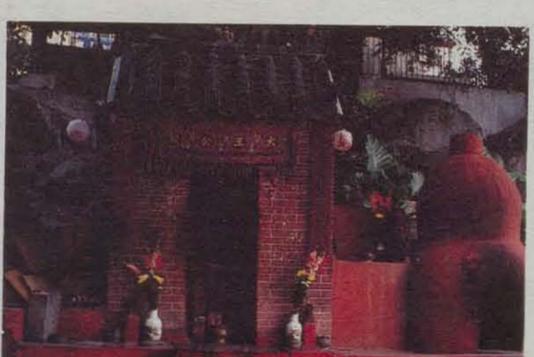
4 h 30. L'œil rond du hublot s'ouvre sur le port de Canton au lever du soleil. Image splendide. La lumière baigne la Rivière des Perles, éclaire l'agitation fébrile de l'activité portuaire.

6 h. La douane. Nous entrons en Chine Populaire.

ADIEU VOITURES, BONJOUR VÉLOS !

Premières impressions ? Une activité intense qu'exacerbe la magie asiatique. Coolies pressés, marins rieurs, chargeurs d'oranges, de gingembre, de fruits de mer, car Canton, de son nom chinois Guangzhou, est depuis bientôt deux millénaires l'un des plus grands ports commerciaux de Chine, le premier à s'ouvrir, au XVI^e siècle, aux marchands venus d'Occident. La ville ? Située au Nord du delta de la

Temple à prières à Hong-Kong.



Rivière des Perles, elle compte trois millions d'habitants.

Des centaines, des milliers de vélos sillonnent les rues. Comptez une bicyclette par habitant, multipliez par trois et imaginez la suite ! En clair, le départ d'un critérium cycliste au pied du Boulevard Henri IV. Impressionnant ! Carillon des sonnettes, klaxon des voitures - rares - ronronnement des transports en commun. Foule colorée où le bleu mao ponctue les rouges, verts et jaunes des vêtements à l'occidentale.

DES MARCHÉS FABULEUX, UNE CUISINE CÉLÈBRE

Partout dans la ville, petits restaurants et marchés qui font les délices du promeneur étranger et des Cantonais eux-mêmes. Sage alignement des épices, d'insectes vivants ou séchés, des chouettes apeurées dans les paniers d'osier ! Ici d'adorables chatons partent à Syuans (10 F) garnir la table de quelque gourmet connaisseur. Là, patates douces et ginseng. Et partout le même accueil, attentif, réservé à l'étranger, mêlé de curiosité. Mes bracelets et boucles d'oreille attirent l'œil des Cantonaises, créant la conversation : « Paris ? », « Non, Montpellier ! ».

Mondialement connue, la cuisine chinoise a, comme en France, ses spécialités et ses régions. La Cantonaise - pour des raisons historiques, dont son commerce précoce avec l'Occident - a acquis la plus grande réputation à l'étranger. Riz sauté, soupe aux nids d'hirondelles, raviolis cuits à la vapeur (« dimmim ») quel régal pour le voyageur au palais délicat ! Car très peu épicée, la cuisine Cantonaise utilise la sauce de soja, le gingembre et le vin de riz pour relever les parfums naturels.

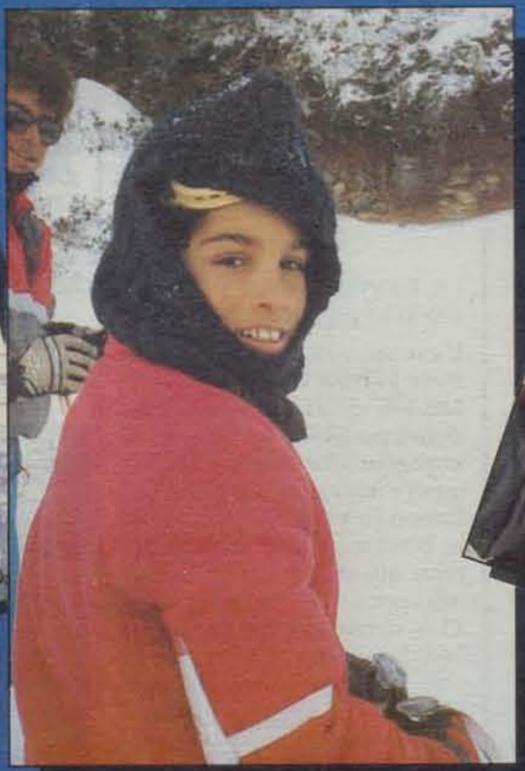
S'il en a le temps, le promeneur pourra visiter l'immense foire exposition située au Nord de la ville. Là, tous les produits de la Chine traditionnelle et contemporaine sont exposés. Un peu à l'Ouest, le parc Lihua lui offrira le repos de son lac artificiel bordé de temples et de palmiers. Canton, tout comme Montpellier, privilégie ses espaces verts !

LE MOIS PROCHAIN : L'arrivée des étudiants Montpelliérains à Cheng Du, un accueil chaleureux.

BANQUE POPULAIRE DU MIDI
Une énergie nouvelle
A Montpellier et Castelnau-le-Lez
9 Agences à votre service



1987
392 enfants
de Montpellier
en
classe
de
neige



Crédit Photos : Ecole Primaire des Ménestrels.